

RAPPORT

**SUR LE SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION ET DE
GESTION DES DECHETS**

2018

Rédaction assurée par les services du SMECTOM sous la direction de
Stéphanie VIELCAZALS-LEBOUTET.

Rapport à la disposition du public de l'EPCI et dans les communes adhérentes
Rapport établi conformément à la loi n°2015-992 du 17/08/2015 et conformément
au décret d'application n°2015-1827 du 30/12/2015



LE MOT DU PRÉSIDENT



La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite loi TEPCV), détermine notre feuille de route pour les années à venir en donnant des objectifs ambitieux pour lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire.

Cette transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation plus sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires.

Le SMECTOM, avec l'ouverture de la Recyclerie du Plateau et l'extension du service de prévention de la production des déchets, favorise le réemploi des produits et lutte contre toutes les formes de gaspillages. Au SMECTOM, rien ne se perd, tout se transforme !

Ainsi, un nouveau service de broyage des végétaux a pu être proposé dans les 7 déchetteries gérées par le syndicat, tout comme le développement du compostage collectif.

Autres actions concrètes destinées à offrir un meilleur service aux habitants du territoire : la campagne de dotation gratuite des bacs à ordures ménagères pour les usagers collectés en porte à porte et la mise en place d'un contrôle d'accès à la déchetterie de Tournay.

L'adhésion de 11 communes la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros a également marqué l'année 2018 puisqu'elle a engendré le transfert d'un agent de collecte et la réorganisation des tournées existantes.

Cette politique dynamique de gestion et de prévention des déchets animée par notre syndicat est nécessaire car de nombreux efforts restent encore à faire pour atteindre les objectifs de la loi. C'est pourquoi, le SMECTOM développe de nouveaux projets, tels que l'étude sur la tarification incitative et la redevance spéciale, ainsi que l'étude sur la construction d'un pôle de valorisation.

Pour faire face à cette transition vers l'économie circulaire et réduire de manière considérable la quantité de nos déchets, la mobilisation de tous est exigée : élus, intercommunalités, associations, citoyens et entreprises. C'est ensemble que nous pourrions obtenir des résultats satisfaisants dans un souci d'efficacité économique et de performance environnementale.

Bernard PLANO
Président du SMECTOM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. PLANO', written over a light blue horizontal line. The signature is stylized and cursive.

SOMMAIRE

BILAN DE L'ANNÉE 2018.....	4
CHAPITRE 1 : GENERALITES.....	8
I – Le territoire du SMECTOM	9
I - 1. Historique	9
I – 2. Informations administratives.....	9
I – 3. Les adhérents au SMECTOM en 2018.....	10
II – Compétences exercées par le SMECTOM.....	11
III – Le fonctionnement du SMECTOM.....	13
Chapitre 2 : Les déchetteries.....	15
I –Déchetterie de Capvern.....	18
II – Déchetterie de Trie sur Baise	19
III – Déchetterie de Hèches.....	20
IV – Déchetterie de Grézian.....	21
V – Déchetterie de Galan	22
VI – Déchetterie de Nestier.....	23
VII - Déchetterie de Tournay	24
VIII – Total déchetteries SMECTOM	25
IX – Les textiles	27
CHAPITRE 3 : LA COLLECTE.....	28
I – La collecte du verre	29
I - 1. Organisation de la collecte du verre.....	29
I - 2. Les contrats en cours.....	29
I - 3. Évolution des tonnages	29
I - 4. Évolution du prix de reprise du verre	30
I - 5. Évolution des recettes issues de la vente du verre	31
II – La collecte sélective	32
II - 1. Organisation de la collecte sélective	32
II - 2. Les contrats et marchés en cours.....	32
II - 3. Évolution des tonnages de Collecte Sélective sur l'ensemble du SMECTOM	32
II - 4. Rendement de la collecte sélective	34
II - 5. Taux de refus et refus de tri	34
II - 6. Les matériaux triés par matériaux.....	36
III – La collecte des cartons	36

IV – La collecte des ordures ménagères	37
IV – 1. Les contrats de prestation de services en cours.....	37
IV - 2. Évolution des tonnages sur le département des Hautes-Pyrénées	37
IV - 3. Que contient notre poubelle d’ordures ménagères ?.....	38
IV - 4. Évolution des tonnages OM sur le territoire du SMECTOM.....	39
IV - 5. Évolution des rendements en OM	41
IV - 6. Evolution croisée des OM et des emballages depuis 2010	41
CHAPITRE 4 : LA RECYCLERIE	42
CHAPITRE 5 : BILAN DES TONNAGES	45
CHAPITRE 6 : BILAN FINANCIER	47
I - Section de fonctionnement	48
II - Section d’investissement.....	50
CHAPITRE 7: RESSOURCES HUMAINES.....	51
I – Effectif au 31/12/2018	52
II – Maladies	54
III – Formations	55
CHAPITRE 8 : COMMUNICATION.....	56
I - Les chiffres-clés de l’année 2018.....	57
II- Interventions sur le tri et la prévention des déchets	57
CHAPITRE 9 : PREVENTION DES DECHETS.....	60
I - Action Sensibilisation du grand public (manifestations)	61
II - Action Sensibilisation du grand public (médias).....	61
III - Action Sensibilisation des scolaires	61
IV - Achats écoresponsables	61
V - Eco-manifestations.....	61
VI - Sensibilisation du personnel des collectivités	61
VII - Compostage individuel.....	61
VIII - Compostage collectif.....	61
IX - Jardinage pauvre en déchets.....	62
X - Stop Pub.....	62
XI - Promotion du réemploi	62
CHAPITRE 10 : PERSPECTIVES POUR 2019.....	64



BILAN DE L'ANNÉE 2018



L'établissement du rapport annuel est un moment important. Cela permet de prendre du recul sur l'année écoulée afin d'en analyser les résultats, d'en comprendre les succès et les échecs pour agir en conséquence.

L'année 2018 fut riche avec, entre autres :

Service collecte

- ✚ La réception d'un poly benne neuf pour la collecte des emballages et du verre pour un montant de 222 070€.
- ✚ Achat d'une benne à ordures ménagères d'occasion (76 200€)
- ✚ Adhésion de 11 nouvelles communes

Depuis le 1^{er} juillet 2018, 11 communes la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros (ex-canton de Pouyastruc), ont adhéré au SMECTOM pour sa compétence optionnelle, c'est-à-dire la collecte des déchets ménagers.

Il s'agit des communes suivantes :

- ✓ Aubarède
- ✓ Bouilh Péreuilh
- ✓ Cabanac
- ✓ Castelvieilh
- ✓ Chelle-Débat
- ✓ Jacque
- ✓ Marquerie
- ✓ Marseillan
- ✓ Mun
- ✓ Peyriguère
- ✓ Thuy

Ces 11 communes représentent 1 758 habitants (DGF 2018).

Ce transfert de compétence a engendré le transfert d'un agent de collecte titulaire par voie de mutation.

Cette adhésion a nécessité la réorganisation de certaines tournées afin de pouvoir intégrer ce nouveau circuit.

Service pré-collecte

Jusqu'en 2018, les usagers collectés en porte à porte devaient acquérir leur propre bac à ordures ménagères. Ce fonctionnement était arrivé à son terme puisqu'il ne satisfaisait plus ni les usagers, ni les agents de collecte, ni la collectivité. C'est pourquoi, le comité syndical, lors de sa séance du 19 février 2018, a fait le choix de mettre à la disposition de ses usagers collectés en porte à porte, le bac à ordures ménagères gratuitement.

Cette décision a été motivée par plusieurs arguments :

- La volonté d'homogénéiser le parc des conteneurs
- La volonté d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte en respectant la réglementation sur l'hygiène et la sécurité
- La volonté de détenir une base de données qui facilitera la mise en place future d'une part incitative

Chaque bac à ordures ménagères mis à disposition des usagers est équipé d'une puce électronique. Cette puce permettra, à l'avenir, d'assurer le comptage des prestations exécutées par le service de collecte ; l'intérêt de ce système est de préparer la mise en place d'une part incitative. Cette puce est, pour l'instant, inactive.

De plus, cette réflexion a aussi été l'occasion, pour chaque Mairie, de se poser la question de savoir si elle souhaitait conserver le système en place ou bien si elle voulait en changer. Cela a permis également de régler le problème des communes qui était collectées par le double système : porte à porte et bacs de regroupement.

Pour 2018, ce service a procédé à :

- ✚ La dotation de chaque foyer collecté en porte à porte d'un bac à ordures ménagères pucé dans le cadre d'une mise en place future d'une tarification incitative et d'une redevance spéciale.
Cette dotation a eu lieu entre novembre et décembre 2018, sur 5 semaines, où plus de 8 500 bacs ont été distribués.
Pour mener à bien cette mission, plus d'une dizaine de CDD ont été embauchés.
Coût total de l'opération sur 2018 : 266 000€ (frais de communication compris)
- ✚ L'achat de 3 colonnes à verre et 2 colonnes à emballages pour assurer les remplacements des plus anciennes : 8 961,60 €

Service déchetteries

- ✚ Acquisition d'un polybenne d'occasion pour le vidage des bennes : 43 200€
- ✚ Acquisition d'une benne 20m3 pour la déchetterie de Capvern : 4 296 €
- ✚ Acquisition de 2 bennes de 25m3 pour la déchetterie de Grézian : 9 600 €
- ✚ Acquisition d'une benne à papier avec capot pour la déchetterie de Grézian : 6 120 €
- ✚ Acquisition d'un conteneur à DMS pour la déchetterie de Hèches : 10 086 €
- ✚ Mise en place d'un contrôle d'accès sur la déchetterie de Tournay : 22 493 €
- ✚ Paiement du solde des travaux sur la déchetterie de Grézian : 50 325,76 €.

Service recyclerie

- ✚ Plus de 15 000 visiteurs au magasin avec, en moyenne, 130 personnes par jour d'ouverture
- ✚ Plus de 35 600 objets vendus, soit 27 tonnes environ
- ✚ 36 240 € de recettes directes issues de la vente des objets et 3 773 € de recettes induites par le non enfouissement.
- ✚ Acquisition d'un conteneur maritime pour la déchetterie de Tournay
- ✚ Acquisition d'un fourgon avec hayon

Pour répondre à une demande croissante, le magasin est ouvert un jour supplémentaire le vendredi.

Service des moyens généraux

Ce service permet d'effectuer de nombreux travaux en régie et donc de réaliser des économies substantielles en évitant de faire appel à des artisans ou à des entreprises extérieures.

Les principaux travaux effectués en 2018 :

- ✚ Réparation de bennes ;
- ✚ Réparation et/ou fabrication de filets de bennes ;
- ✚ Réparation de colonnes à emballages
- ✚ Réparation de colonnes à verre
- ✚ Recul du portail d'entrée de la déchetterie de Grézian (à la demande du SMTD65)
- ✚ Peinture de bennes, conteneurs maritimes, portails
- ✚ Défrichage de ronces sur les différents sites
- ✚ Tonte des différents sites
- ✚ Taille de haies sur les différents sites
- ✚ Réparations des clôtures des diverses déchetteries
- ✚ Nettoyage de la déchetterie de Tournay suite aux inondations
- ✚ Fabrication d'un escalier métallique pour le quai de la déchetterie de Tournay
- ✚ Fabrication d'un support pour la Kärcher
- ✚ Fabrication d'une nacelle pour le déchargement des bacs
- ✚ Fabrication de grilles pour les composteurs (pour empêcher les rats de passer)
- ✚ Fabrication d'une protection pour le vérin du manuscopic
- ✚ Réparation du portail électrique du garage de collecte
- ✚

Service animation/communication/tri et prévention

Ce service est essentiel pour améliorer la qualité du tri et œuvrer pour produire moins de déchets et cela grâce au travail de sensibilisation des ambassadeurs du tri auprès de tous les publics.

Les chiffres clés de l'année 2018 :

	2018	2017
Personnes venues visiter le centre de tri	250	603
Collégiens sensibilisés	913	214
Primaires sensibilisés	338	543
Adultes sensibilisés lors de la dotation	7600	110
Personnes sensibilisées lors de stands	680	527
Composteurs « grande capacité » installés	9	9
Composteurs installés dans les cimetières	6	

La plus importante action de communication de cette année 2018 aura été l'organisation de la dotation en bacs à ordures ménagères. Cette action aura donné lieu à un important travail de communication auprès des usagers, des maires, des médias ... pour une opération qui aura permis de rencontrer et sensibiliser plus de 7 600 personnes sur 5 semaines.

Trois opérations innovantes réalisées en 2018:

- ✚ En mars 2018 le lancement du **service de broyage** en déchetterie et sur les place de villages : 34 jours d'utilisation, 113 m3 broyés et sensibilisation de 193 personnes.
- ✚ En partenariat avec l'éducation nationale, le lancement d'un nouveau dispositif à destination des scolaires : **le projet « Etablissement témoin dans la prévention des déchets »**. Ce projet est basé sur la réalisation d'un diagnostic du poids et de la nature de l'ensemble des déchets produits sur une période de 15 jours. Les établissements qui y ont participé ont ensuite mis en place des dispositifs efficaces de prévention et de tri. Ce projet a nécessité l'accord des élus municipaux de manière à intégrer le personnel communal dans la démarche. Pour cette première année, nous avons pu accompagner les écoles de Loudenvielle, Trie sur Baïse, Aventignan, Le Guérissa à Lannemezan et le centre de loisirs de l'Airel à Cadéac.
- ✚ Le **développement du compostage** avec la mise en place de composteurs collectifs en pied d'immeuble, dans les gendarmeries de Trie sur Baïse et Tournay, dans les résidences de Promologis sur Lannemezan et Sarrancolin, dans certains cimetières et pour la première fois chez un restaurateur de Lannemezan.

2018 marque également l'achèvement du PLP (Programme Local de Prévention) qui a démarré en 2014. Ce programme a été mis en œuvre par Emmanuelle Gervais (responsable du service) et Florence ABADIE (chargée de mission), et grâce au soutien de l'ADEME. Il visait à réduire de 7% la production d'ordures ménagères en 5 ans. La première année a été consacrée au diagnostic du territoire collecte du SMECTOM, afin de déterminer les leviers et les actions les plus pertinentes à mettre en place ; les 4 années suivantes devaient permettre d'atteindre l'objectif de moins 5 kg de déchets produits par habitant et par an.

Gestion des ressources humaines

- ✚ Un travail préparatoire sur le RIFSEEP pour une mise en place au 01/04/2019 ;
- ✚ La mise à jour des grilles de l'entretien professionnel ;
- ✚ La poursuite du dialogue social grâce au Comité Technique et au CHSCT ;
- ✚ La poursuite de la professionnalisation des agents grâce au plan de formation ;
- ✚ La mise en œuvre d'une politique sociale et solidaire pour nos agents touchés par la maladie et le handicap.

Hygiène et sécurité

- ✚ Amélioration des conditions de travail, et notamment la sécurité grâce au travail du CHSCT ;
- ✚ Mise à jour du Document Unique

Marchés publics passés en 2018

1) Acquisition de bacs roulants pucés pour la collecte des Omr et des emballages

Titulaire du marché : Plastic Omnium

Durée du marché : 1 an renouvelable 3 fois

Montant global du marché : 945 459 €HT

2) Acquisition d'une benne à ordures ménagères d'occasion

Titulaire du marché : BOM Services

Montant global du marché : 63 000 €HT



CHAPITRE 1 : **GENERALITES**



I – Le territoire du SMECTOM

I - 1. Historique

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMECTOM) du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux est chargé de la collecte et du traitement des déchets depuis 2002, à la suite du SIVOM créé en 1978. La collecte du verre se fait depuis les années 1980 et la collecte sélective a été mise en place en 2005.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le SMECTOM se charge uniquement de la collecte des déchets ménagers et de la gestion des déchetteries. En effet, le traitement des déchets a été délégué au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées (SMTD 65).

I – 2. Informations administratives

Raison sociale : SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux

N° SIRET : 200 041 234 00010

Type de structure : Syndicat mixte

Date de création : 30/10/1978

Adresse : N° 3000 - RD 938 - 65130 CAPVERN

Coordonnées :

☎ : 05 62 98 44 69

Fax : 05 62 98 99 58

Courriel : smectomlannemezan@orange.fr

Site : www.smectom-lannemezan.com

Président : **Bernard PLANO**

Directrice : Stéphanie VIELCAZALS

Responsable d'exploitation & du service collecte : Pascal SOLE

Responsable des services administratifs & DRH : Céline DONZAC

Responsable des services déchetteries & communication : Emmanuelle GERVAIS-URVOY

Responsable du service pré-collecte : Lilian BAUP

Responsable recyclerie : Jacqueline ALFONZO

Responsable des moyens généraux : Éric LESTRADE

Responsable atelier : Jérôme LACAZE

Comptable : Maria LAHAILLE

Standard, accueil et comptabilité : Marie-José DOUCE

Ambassadeurs du tri et de la prévention : Mathilde NAVARRE, David PAROIX et Florence ABADIE

Secrétariat : Brigitte MAUPOME

I – 3. Les adhérents au SMECTOM en 2018

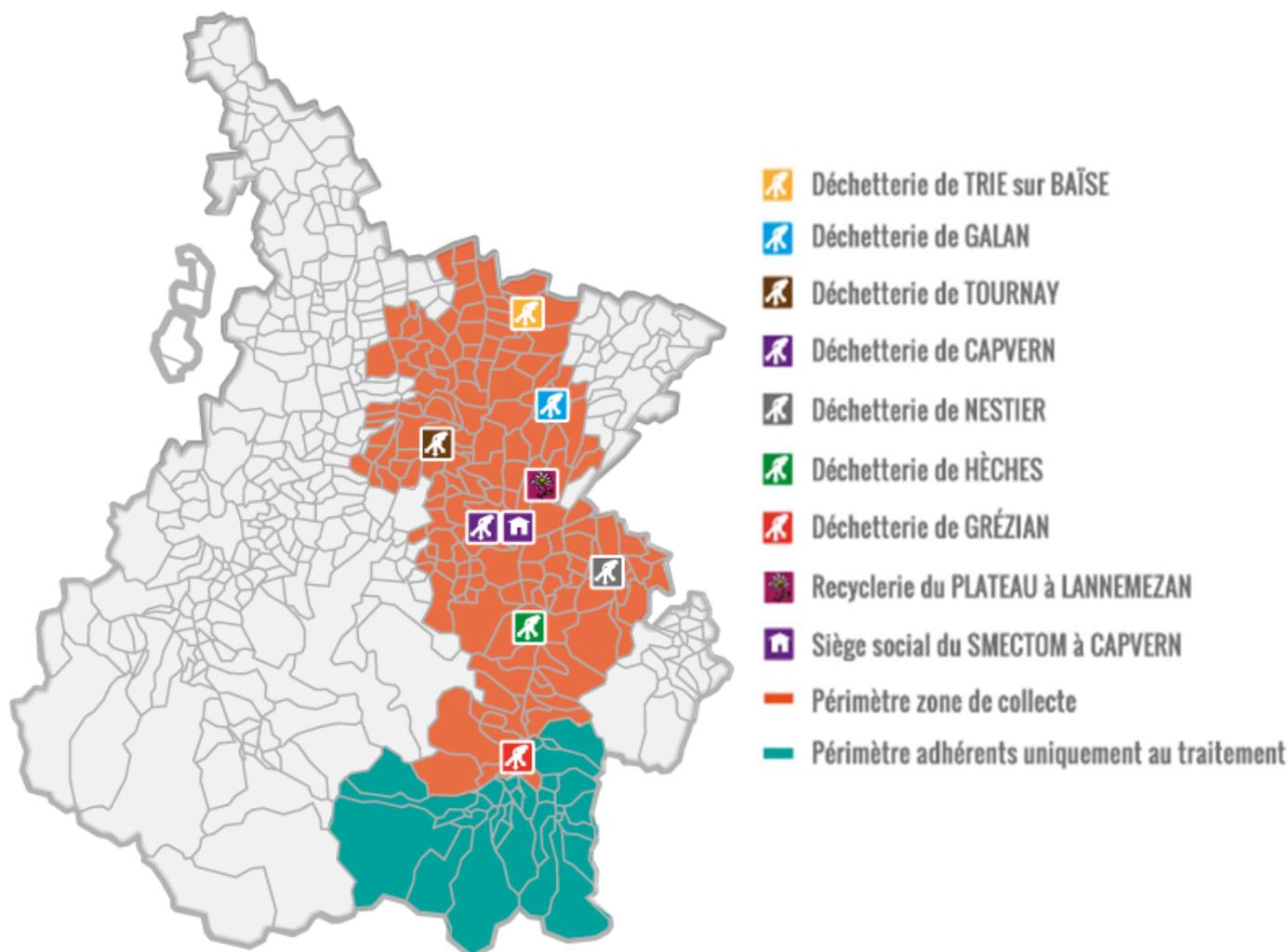
Pour la **collecte**, le périmètre de compétence du SMECTOM s'étend sur 151 communes, soit 42 116 habitants (population DGF), principalement en zone rurale et pavillonnaire.

Collectivités adhérentes à la collecte	Population DGF 2018	Nombre de communes
CC Plateau de Lannemezan	19 718	55
CC du Pays de Trie et du Magnoac	3 840	22
CC Neste Barousse	5 062	18
CC des Coteaux du Val d'Arros	8 365	37
CC Aure Louron	5 131	19
TOTAL	42 116	151

Pour ce qui est du **traitement**, le SMTD65 intervient sur 179 communes, soit 55 350 habitants (population DGF), principalement en zone rurale et pavillonnaire.

Les communes et les EPCI adhérents, par le biais du SMECTOM, au traitement sont :

Collectivités adhérentes au traitement	Population DGF 2018	Nombre de communes
CC Plateau de Lannemezan	19 718	55
CC du Pays de Trie et du Magnoac	3 840	22
CC Neste Barousse	5 062	18
CC des Coteaux du Val d'Arros	8 365	37
CC Aure Louron	18 365	47
TOTAL	55 350	179



II – Compétences exercées par le SMECTOM

◆ La collecte des déchets ménagers ◆

➤ **Les ordures ménagères**

La collecte traditionnelle des déchets ménagers et assimilés, se fait en porte à porte ou en bacs de regroupement.

Les fréquences varient :

- 2 fois par semaine en porte à porte pour : Galan, Lannemezan et Tournay
- 2 fois par semaine en bacs de regroupement pour : Ilhet, Sarrancolin, Ancizan, Cadéac, Grézian, Guchen, Mauvezin et Saint Laurent de Neste
- 1 fois par semaine pour toutes les autres zones



5 équipes composées de 2 ou 3 agents sont chargées de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

➤ **Les collectes sélectives**

- Pour les **emballages ménagers recyclables** (hors verre), la collecte se déroule en mélange, en porte à porte, en bacs de regroupement ou en points d'apports volontaires.

- En porte à porte : Lannemezan, Pinas, La Barthe de Neste, Capvern, Avezac-Prat, Trie sur Baïse et Tournay
- En bacs de regroupement ou en points d'apport volontaire : sur toutes les autres zones

La fréquence varie de 1 fois par semaine à 1 fois tous les 15 jours.



- Pour le **verre**, sur l'ensemble des zones du SMECTOM, la collecte a lieu en points d'apports volontaires, grâce aux colonnes récup' verre.



- Pour les **cartons des commerçants**, la collecte est hebdomadaire. Elle a lieu juste avant ou juste après la collecte sélective et est réalisée par la même équipe. Ces cartons sont stockés dans des conteneurs à couvercle bleu mis gratuitement à disposition des commerçants, puis sont déchargés au centre de tri de Capvern pour y être directement mis en balles et expédiés vers les usines de recyclage.

Sont concernés par la collecte des cartons :

- ✓ Ancizan
- ✓ Arreau
- ✓ Beyrède-Jumet
- ✓ Guchen
- ✓ Lannemezan
- ✓ Sarrancolin



➤ La collecte en déchetteries

Le SMECTOM a développé un réseau de 7 déchetteries dont il assure la gestion :

- La déchetterie de Capvern
- La déchetterie de Trie sur Baïse
- La déchetterie de Hèches (depuis le 01/05/2009)
- La déchetterie de Galan (depuis le 01/11/2013)
- La déchetterie de Grézian (depuis le 01/01/2014)
- La déchetterie de Nestier (depuis le 01/01/2015)
- La déchetterie de Tournay (depuis le 31/12/2016)

◆ Le traitement des déchets ◆

➤ Les ordures ménagères résiduelles

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le SMECTOM n'assure plus le traitement des déchets. Cette mission a été déléguée au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées (SMTD 65).

Jusqu'au 1^{er} février 2010, les ordures ménagères étaient traitées au centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) de Capvern. Ensuite, jusqu'au 31 décembre 2013, les ordures ménagères ont été emmenées au CSDU de Liéoux (près de St Gaudens) via le quai de transfert de Capvern.

Suite à la fermeture du site d'enfouissement de Bénac le 31/12/2015, les ordures ménagères sont externalisées en attendant de trouver une solution de traitement pérenne et locale en accord avec la LTECV (Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte).

Une partie des ordures ménagères de notre territoire est enfouie et l'autre partie est incinérée.

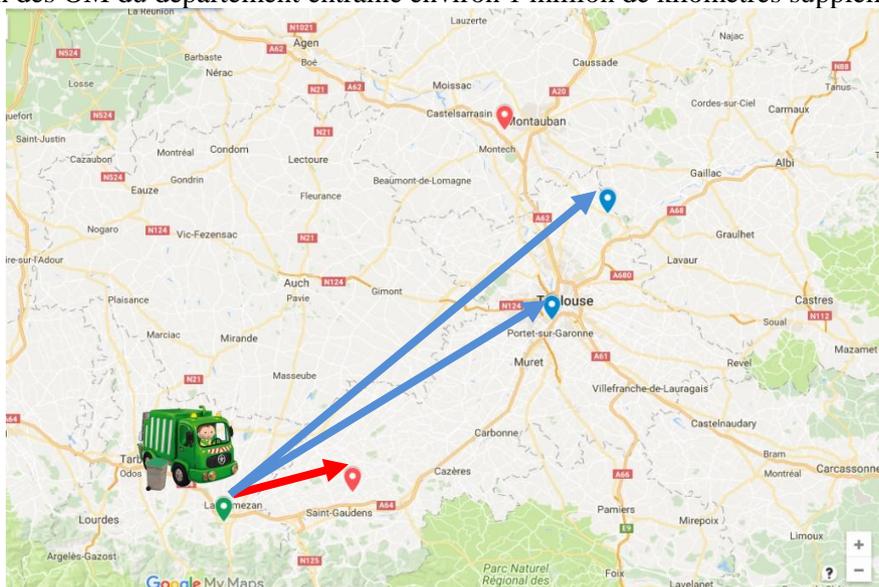
Le site d'enfouissement (en rouge sur la carte) est :

- LIEOUX site de Pihourc situé à Liéoux (31)
Capvern/Liéoux : 92,8 kms A/R

Les sites d'incinération (en bleu sur la carte) sont :

- ECONOTRE Route de Montauban, 31660 Bessières
Capvern/Bessières : 332 kms A/R
- SETMI 10 Chemin de Perpignan, 31100 Toulouse
Capvern/Toulouse : 242 kms A/R

Cette externalisation des OM du département entraîne environ 1 million de kilomètres supplémentaires par an.



Carte des différents sites de traitement des ordures ménagères résiduelles

➤ Les emballages

Les emballages, pour leur part, sont vidés au centre de tri de Capvern pour y être triés par catégorie puis envoyés vers les usines de recyclage dédiées.



Extérieur du Centre de tri de Capvern



Chaîne de tri

III – Le fonctionnement du SMECTOM

◆ Les prestataires ◆

➤ Pour le transport du verre

Le transport des bennes de verre jusqu'à la verrerie ouvrière d'Albi est réalisée pour les $\frac{3}{4}$ des rotations par la **Société Michel Vignes** de Laran et le restant est assurée par le SMECTOM lui-même.

➤ Enlèvement et vidage des bennes de la déchetterie de Trie sur Baïse et Galan

Cette prestation est réalisée par la société **Michel Vignes**.

➤ Le traitement

Le traitement des déchets ménagers (OM, emballages & papiers) ainsi que les encombrants et les déchets verts des déchetteries est confié au **SMTD 65**. Les autres types de déchets, issus des déchetteries, sont traités par des prestataires privés.

◆ Services exercés en gestion directe (régie) ◆

➤ La collecte

L'ensemble des collectes est réalisé en régie :

- ✓ Collecte des ordures ménagères ;
- ✓ Collecte des papiers et emballages ;
- ✓ Collecte du verre ;
- ✓ Collecte des cartons.

➤ La pré-collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2018, un nouveau service de « Pré-collecte » a été créé. Celui-ci ayant pour fonction la livraison, la maintenance et le nettoyage des bacs et colonnes.

➤ **Les déchetteries**

Les 7 déchetteries (Capvern, Trie sur Baise, Hèches, Galan, Grézian, Nestier et Tournay) sont gérées directement par le SMECTOM.

➤ **La recyclerie**

Si la majeure partie des syndicats de collecte a fait le choix de donner à leur recyclerie un caractère associatif, le SMECTOM, pour sa part, a fait le choix d'une gestion en régie.

Cette volonté de la Direction du SMECTOM a été motivée par 3 thématiques :

- ✓ Aspect social : favoriser l'emploi et offrir à la vente des objets du quotidien à bas coûts
- ✓ Aspect écologique : favoriser le réemploi et les circuits-courts, diminuer les quantités de déchets à enfouir et mettre en œuvre les directives de la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), promulguée le 18 août 2015, fixant la diminution des quantités de déchets non dangereux, non inertes, admis en installation de stockage en 2010 à -30% en 2020 et à -50% en 2025.
- ✓ Aspect économique : diminuer les coûts liés à l'enfouissement de ces déchets et obtenir des recettes issues de la vente des objets

➤ **La communication sur le tri et la prévention des déchets**

Depuis la mise en place de la collecte sélective des emballages, l'action des ambassadeurs du tri porte sur la sensibilisation orale et écrite grâce à :

- Interventions scolaires & périscolaires & associations
- Visites du centre de tri
- Stands lors d'événements
- Réalisation du Journal du SMECTOM, articles dans les bulletins communaux ou intercommunaux, articles de presse...
- Interventions radios
- Compte Facebook et site internet du SMECTOM

Et la mise en œuvre d'actions concrètes chez les citoyens :

- Mise à disposition de composteurs, accompagnement et suivi
- Prêt de verres réutilisables
- Autocollants Stop-Pub

➤ **L'atelier**

- Entretien et réparation des véhicules (camions, voitures, utilitaires, chariots élévateurs...)
- Entretien des équipements du garage
- Gestion de l'utilisation des véhicules
- Organisation des contrôles techniques et réglementaires des véhicules

➤ **Les moyens généraux**

- Travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments, des bennes, du matériel
- Entretien des espaces verts
- Lavage et maintenance des bacs et des colonnes



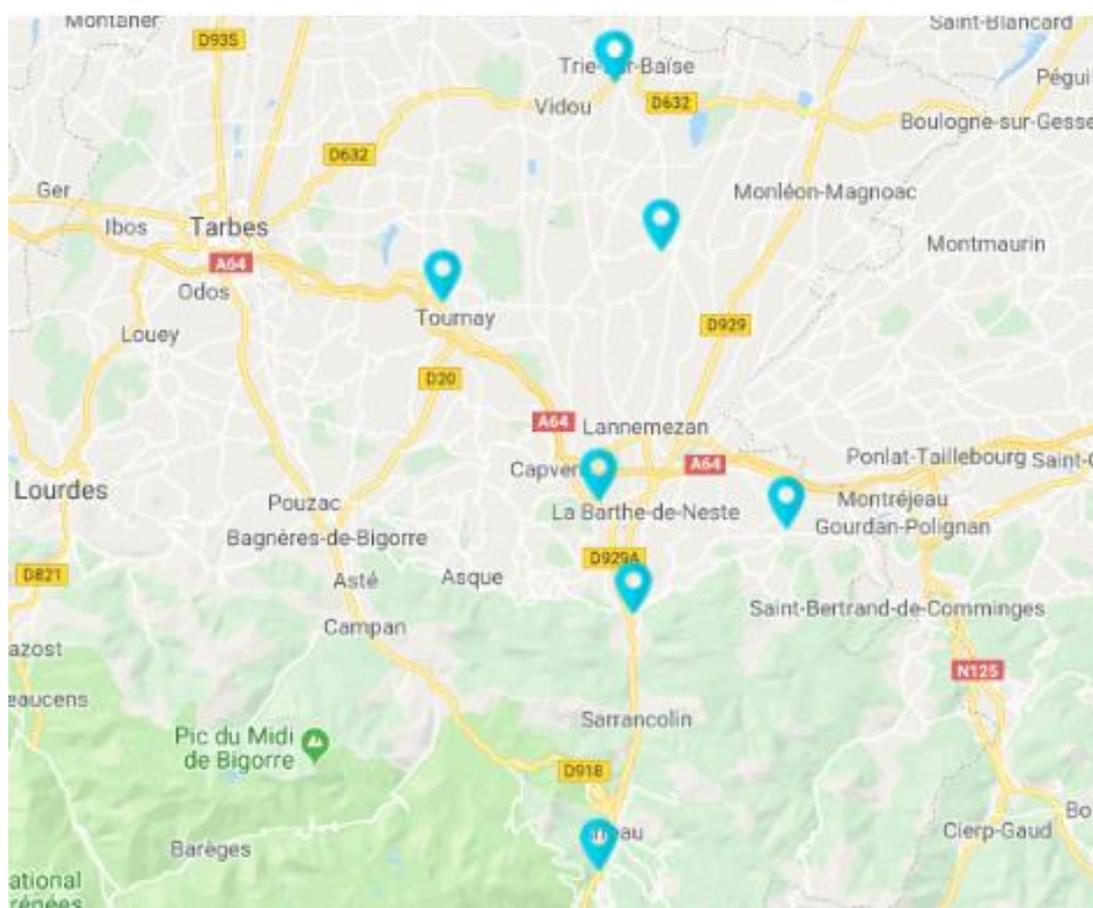
Chapitre 2 : Les déchetteries



Les particuliers déposent leurs déchets gratuitement en déchetterie ; les coûts de fonctionnement sont financés par la TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères). Les professionnels installés sur le territoire ne sont pas admis dans les déchetteries du SMECTOM, sauf à Trie sur Baïse où une tolérance est accordée du fait de l'éloignement de la déchetterie d'entreprise de Lannemezan (PSI).

Jours et horaires d'ouverture des déchetteries du SMECTOM :

Listes des déchetteries	Jours d'ouverture au public	Numéro de téléphone
CAPVERN	Lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18h Samedi : 9h-18h (non-stop)	05.62.98.99.39
GALAN	Lundi, jeudi, samedi : 9h-12h/14h-18h Mardi : 14h-18h Vendredi : 14h-18h (du 15 avril au 15 oct)	05.62.99.75.80
GREZIAN	Lundi au samedi : 8h-12h/13h30-16h30	05.62.98.63.63
HECHES	Mardi, mercredi et samedi : 9h-12h/14h-18h Jeudi après-midi : 14h-18h	05.62.98.89.82
NESTIER	Mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h	05.62.99.01.72
TOURNAY	Mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h	05.62.35.27.79
TRIE sur BAÏSE	Mardi, jeudi, samedi : 9h-12h/14h-18h Mercredi et vendredi : 14h-18h	05.62.35.53.31
POUYASTRUC (gérée par la Communauté de Communes du Val d'Arros)	Mardi, jeudi : 14h-18h Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h/14h-18h	05.62.35.39.09

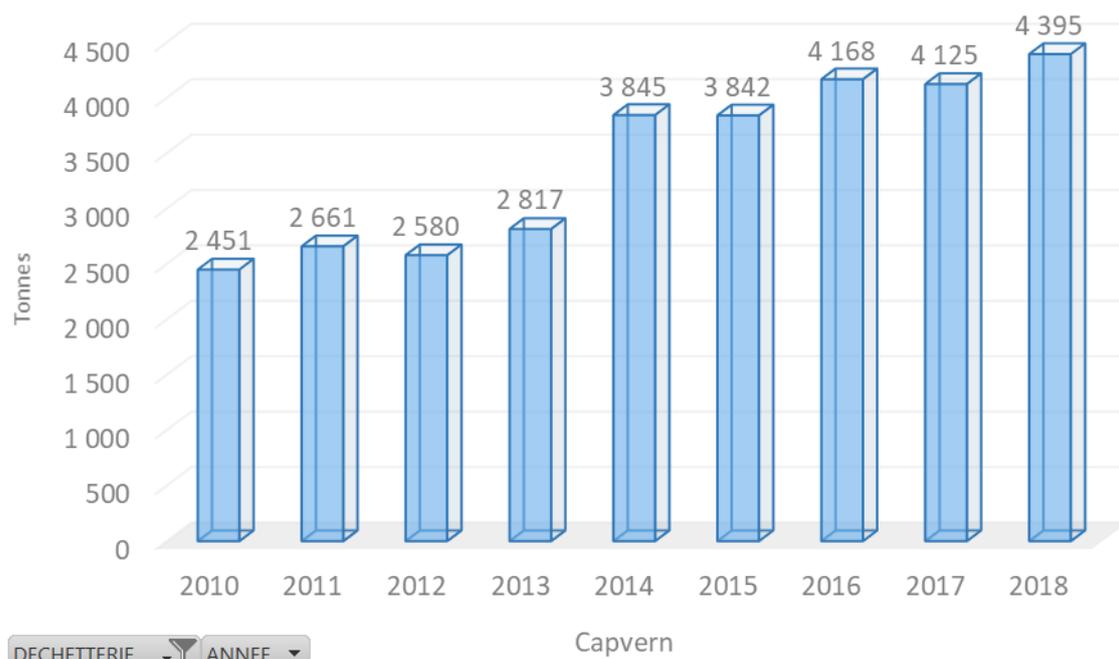


Déchets acceptés:

	LIEUX D'EXPEDITION	DESTINATION
Verre	VOA - Verrerie D'Albi	Refonte pour fabriquer de nouveaux emballages en verre
Vêtements	Le relais 32 (Marciac)	Réutilisation, fabrication de chiffons, fabrication d'isolant, exportation, valorisation énergétique.
DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)	DASTRI (Eco organisme)	Incinération pour éviter tout risque de pollution
Bois	PSI (Lannemezan)	Broyage du bois pour la fabrication de nouveaux objets (tables de ping-pong, étagères, ...)
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	Eco DDS(Eco organisme),PSI (Lannemezan) ou CHIMIREC (Tartas)	Élimination sécurisée de chaque type de produit.
Déchets verts	SMTD65(Capvern)	Fabrication de compost
Papier	SUEZ RVPYRENEES (Juillan)	Fabrication de papier, papier cadeau, essuie-tout, ...
Carton brun (1.05)	SAICANATUR (St Girons) pour toutes les déchetteries sauf Galan et Trie sur Baïse SUEZ RVPYRENEES (Juillan) pour les déchetteries de Galan et Trie sur Baïse	Carton d'emballages
Huiles alimentaires	OLEOVIA(Dunkerque)	Recyclage en produits cosmétiques ou bio-carburant
Huiles de vidanges	PSI(Lannemezan)ou CHIMIREC (Tartas)	Recyclage comme combustible pour alimenter les fours d'usines
Tout venant, encombrants	SMTD65 (CSDU de Capvern)	Enfouissement
Gravats et inertes	Sur sites ou PSI (Lannemezan)	Remblais de voirie
Ferraille	Comminges Métaux Services(Montréjeau), Bigorre Métaux Service (Angos) ou AFM Recyclage (Bordères sur l'Echez)	Démontage, tri et refonte pour la fabrication de nouveaux objets.
Batteries	Comminges métaux services(Montréjeau) Ou AFM Recyclage (Bordères sur l'Echez)	Tri des divers matériaux et liquides pour élimination ou valorisation.
Piles	COREPILE(Paris)	Démontage en usines et valorisation des divers matériaux (Plomb, Cadmium, Zinc, Manganèse, Acier)
Ampoules, néons	RECYLUM(Eco organisme)	Démantèlement et dépollution
DEEE (Déchets EquipementsElectr. &Electroniques)	ECO SYSTEMES(Eco organisme)	Démontage et tri des différents matériaux pour recyclage ou élimination
Capsules Nespresso	SCOP Encre 31 (31120 Portet sur Garonne)	La partie en aluminium est récupérée pour fabriquer à nouveau de l'aluminium et le marc de café est composté
Déchets d'Equipements d'Ameublement (DEA)	Eco Mobilier (Eco organisme)	Tri des divers composants pour la fabrication de panneaux de particules, de panneaux isolants, de tatamis, de tuyaux, ...

Repreneurs en vue du traitement, de la valorisation ou de l'élimination des déchets

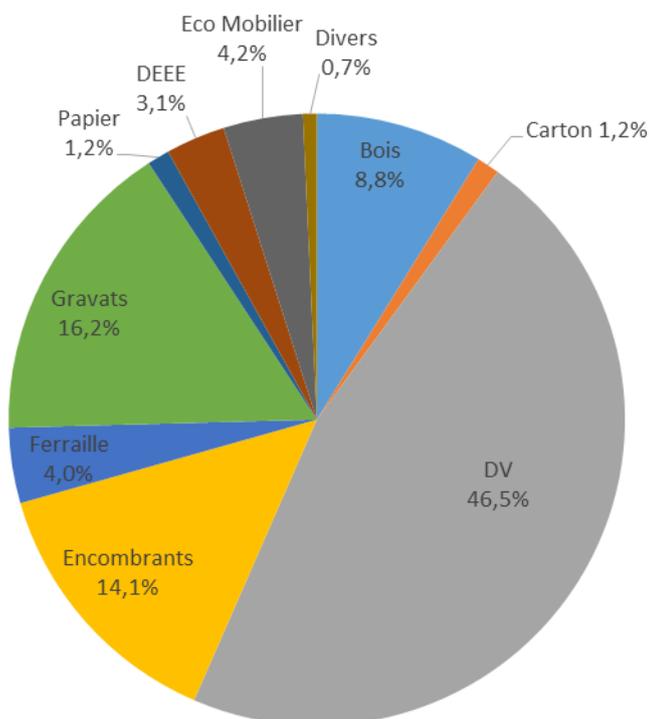
I – Déchetterie de Capvern



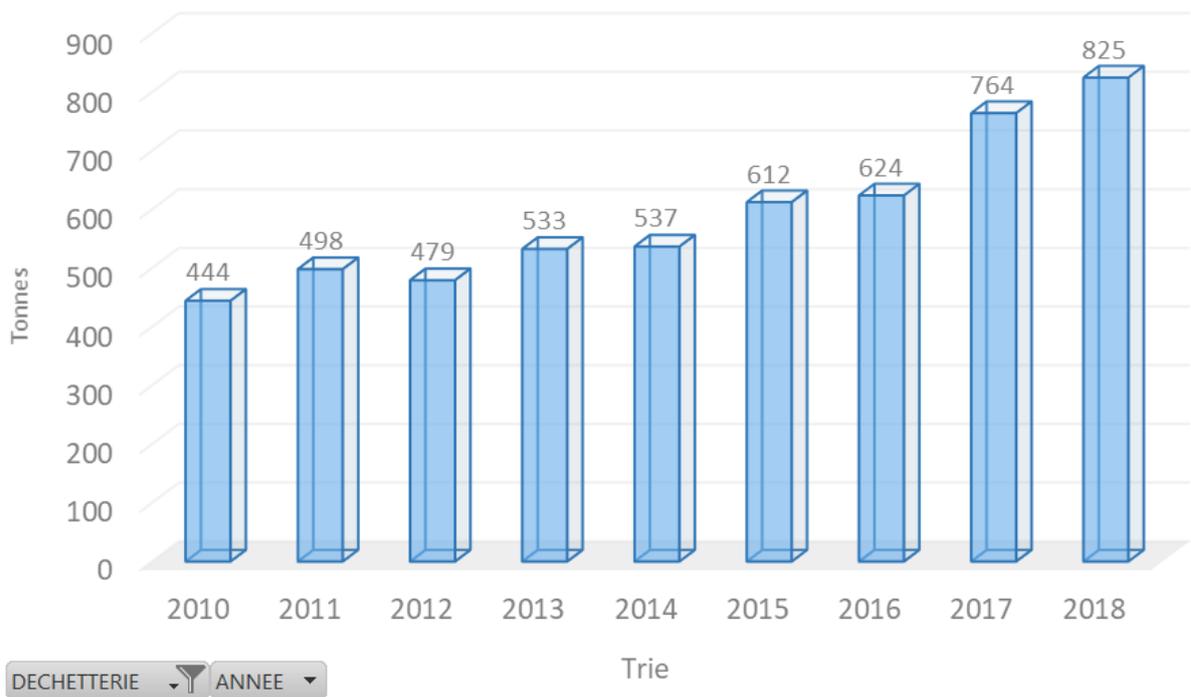
En 2018, une augmentation des tonnages de plus de 6% est à noter (soit 227 tonnes supplémentaires par rapport à 2017).

Cette augmentation des tonnages est à attribuer :

- ✓ Aux déchets verts : +59 tonnes soit +3%
- ✓ Aux encombrants : +52 tonnes soit +9%
- ✓ Aux gravats : + 88 tonnes soit +14%
- ✓ A l'Eco-mobilier : 74 tonnes soit +67%



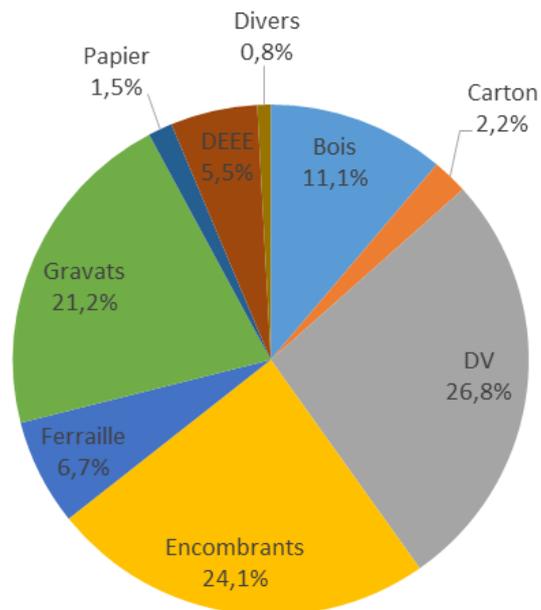
II – Déchetterie de Trie sur Baise



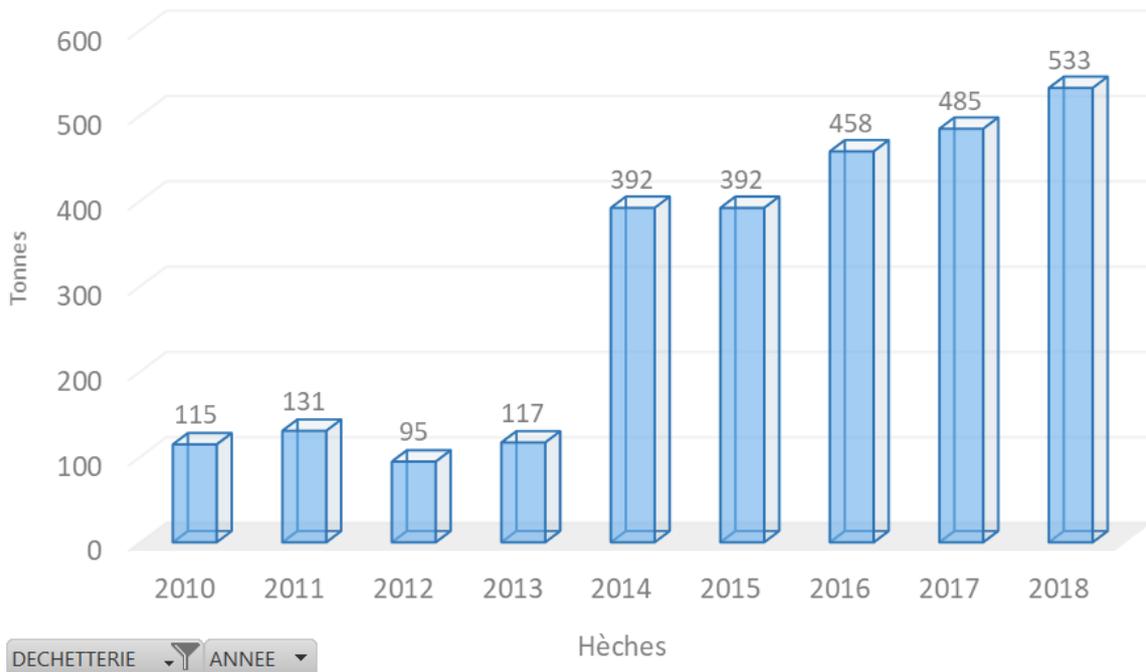
En 2018, il est à noter une augmentation des tonnages de 8% soit 61 tonnes de plus par rapport à 2017.

Cette augmentation des tonnages est à attribuer :

- ✓ Au bois : +9 tonnes soit +11%
- ✓ Aux déchets verts : +12 tonnes soit +6%
- ✓ Aux encombrants : +11 tonnes soit +6%
- ✓ Aux gravats : + 39 tonnes soit +29%

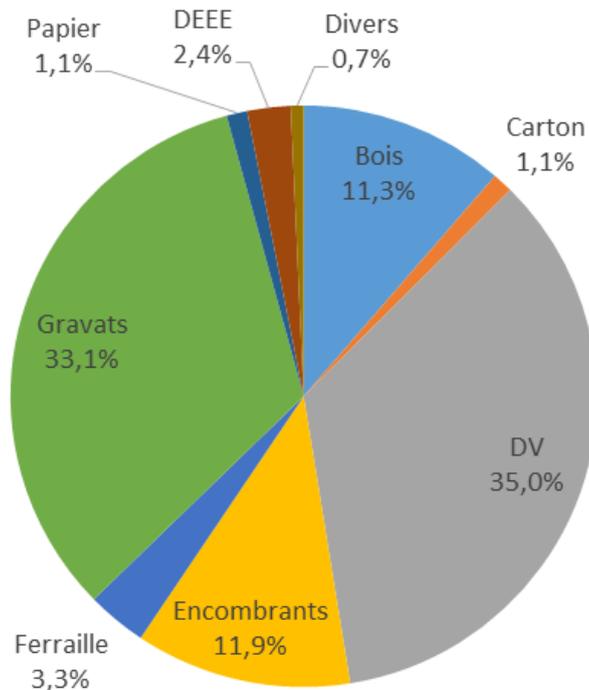


III – Déchetterie de Hèches

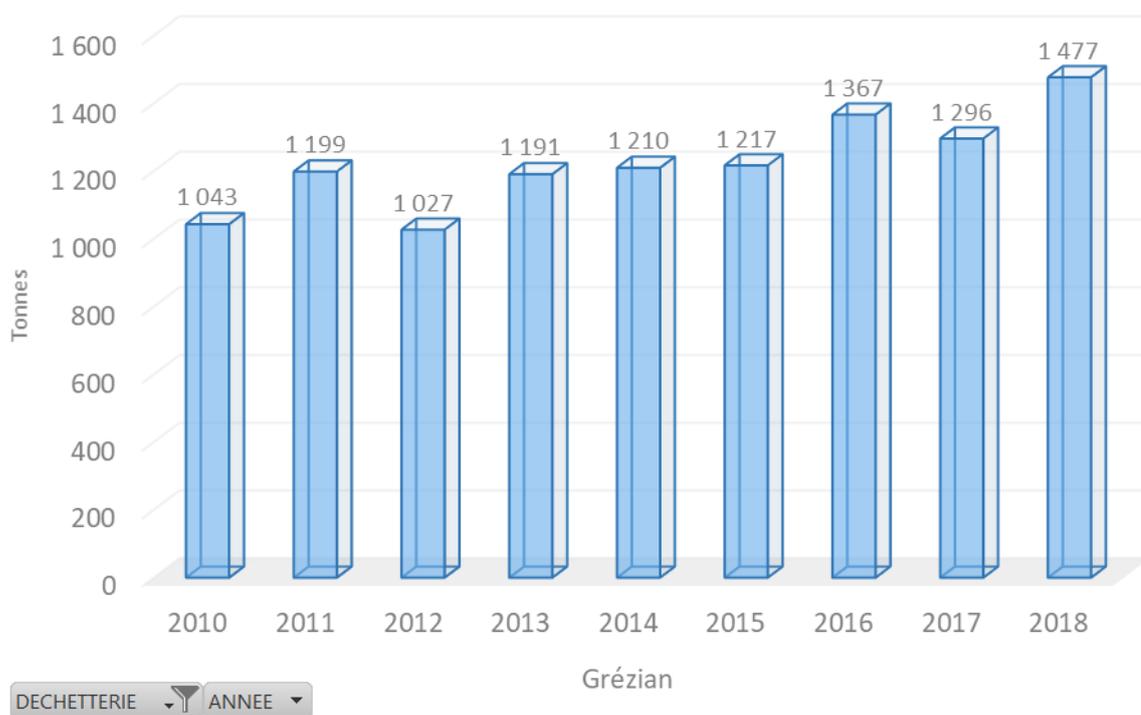


En 2018, il est à noter une augmentation des tonnages de 10% soit 48 tonnes de plus par rapport à 2017. Cette hausse est à attribuer :

- ✓ Au bois : +16 tonnes soit +36%
- ✓ Aux déchets verts : +38 tonnes soit +26%

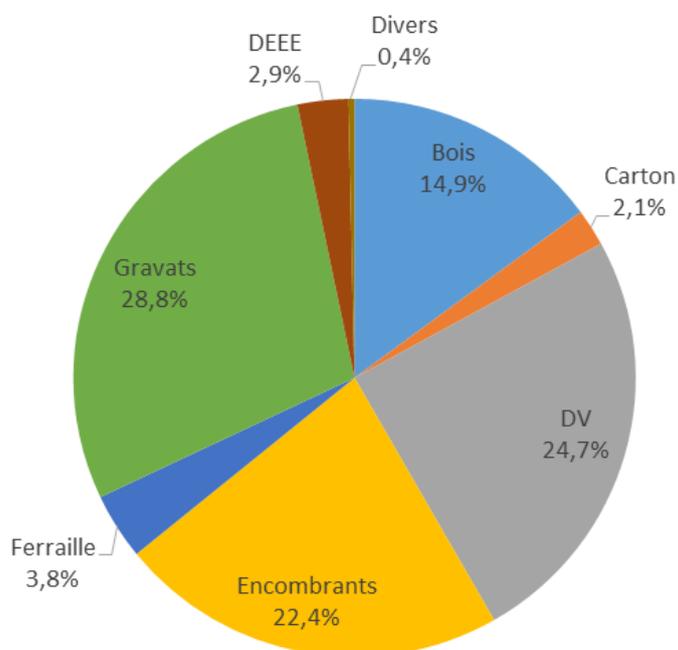


IV – Déchetterie de Grézian

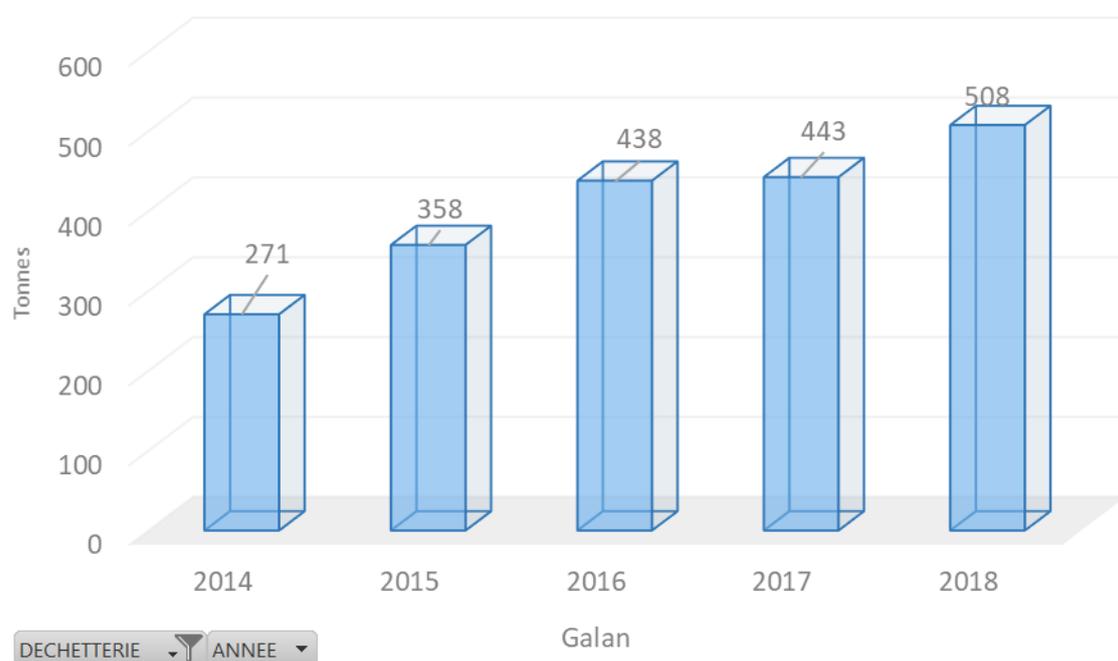


En 2018, il est à noter une augmentation des tonnages de 14% soit 181 tonnes de plus par rapport à 2017. Cette hausse est à attribuer :

- ✓ Au bois : +34 tonnes soit +18%
- ✓ Aux déchets verts : +36 tonnes soit +11%
- ✓ Aux encombrants : +42 tonnes soit +14,5%
- ✓ Aux gravats : +72 tonnes soit +20,5%

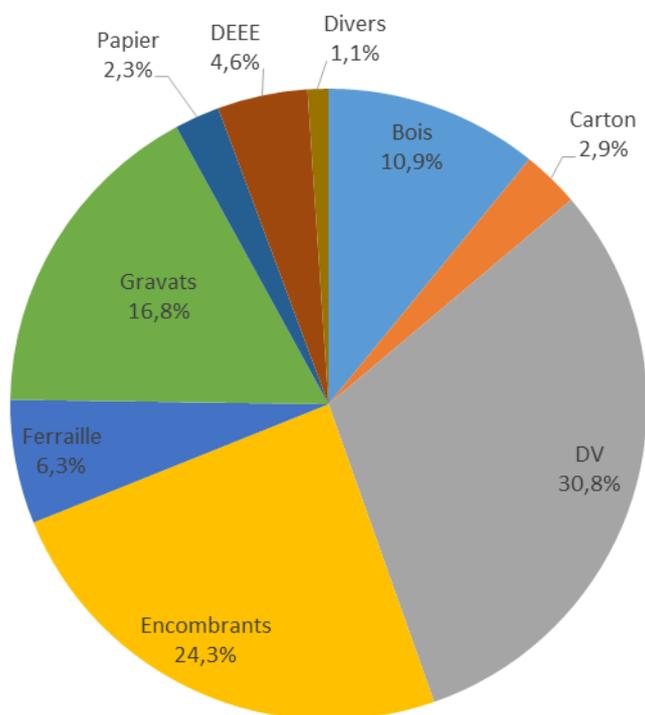


V – Déchetterie de Galan

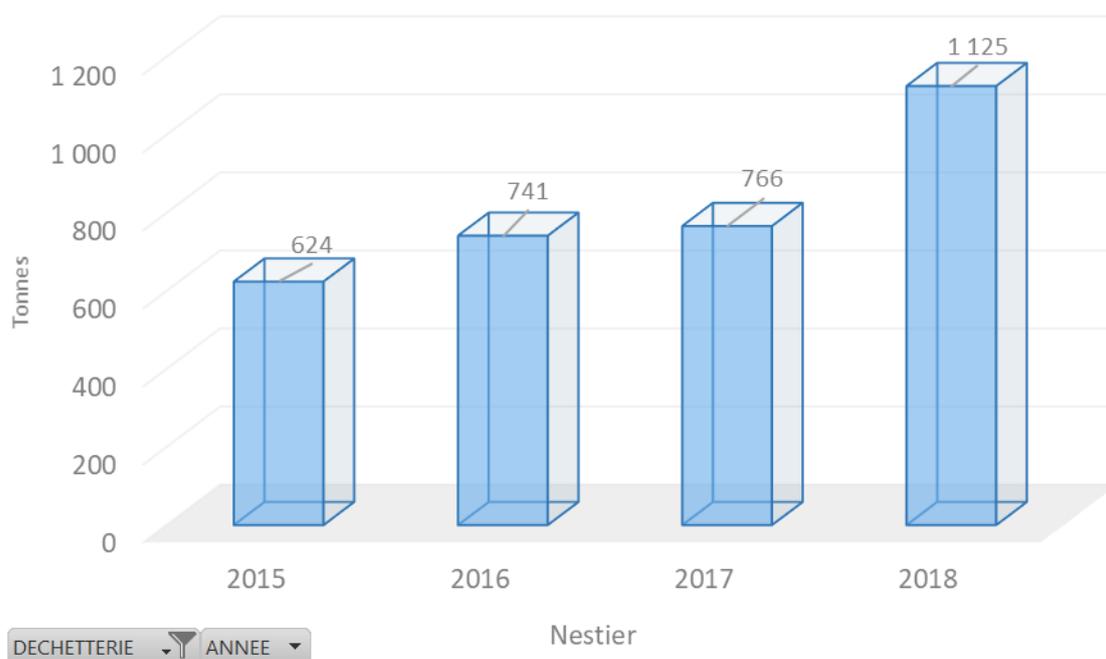


En 2018, il est à noter une augmentation des tonnages de 15% soit 65 tonnes de plus par rapport à 2017. Cette hausse est à attribuer :

- ✓ Au bois : +15 tonnes soit +37%
- ✓ Aux déchets verts : +32 tonnes soit +26%
- ✓ Aux encombrants : +15 tonnes soit +14%

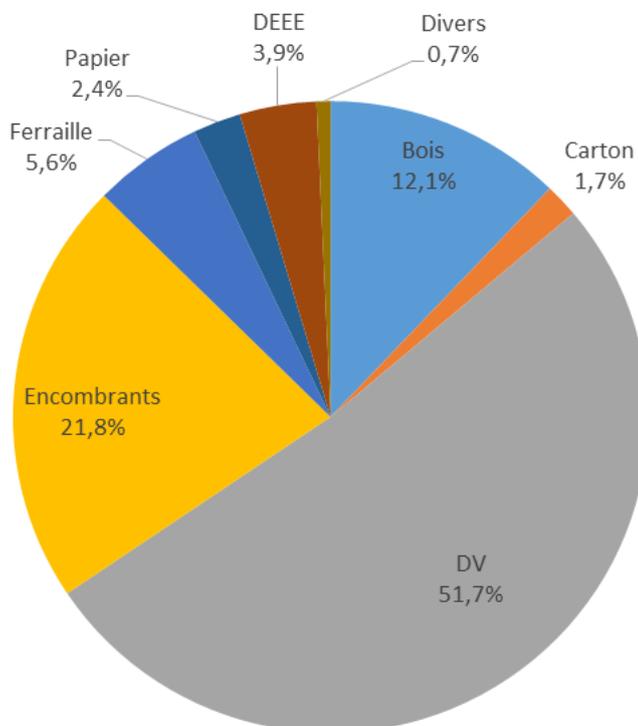


VI – Déchetterie de Nestier



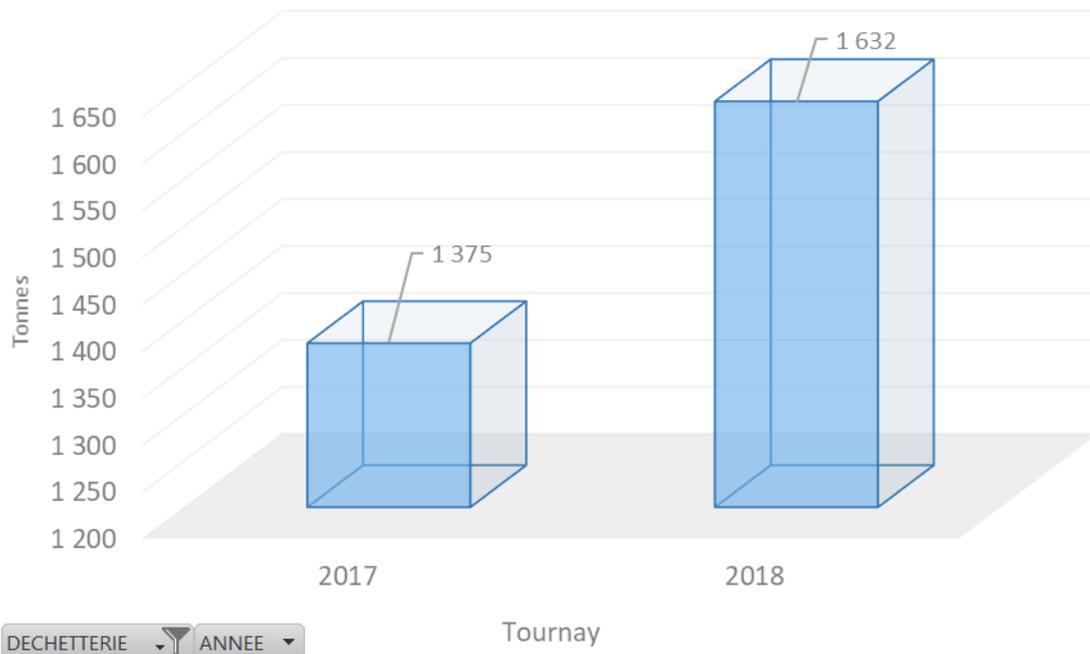
En 2018, il est à noter une augmentation des tonnages de 47% soit 360 tonnes de plus par rapport à 2017. Cette hausse est à attribuer :

- ✓ Au bois : +17 tonnes soit +15%
- ✓ Aux déchets verts : +305 tonnes soit +110%
- ✓ Aux encombrants : +32 tonnes soit +15%



VII - Déchetterie de Tournay

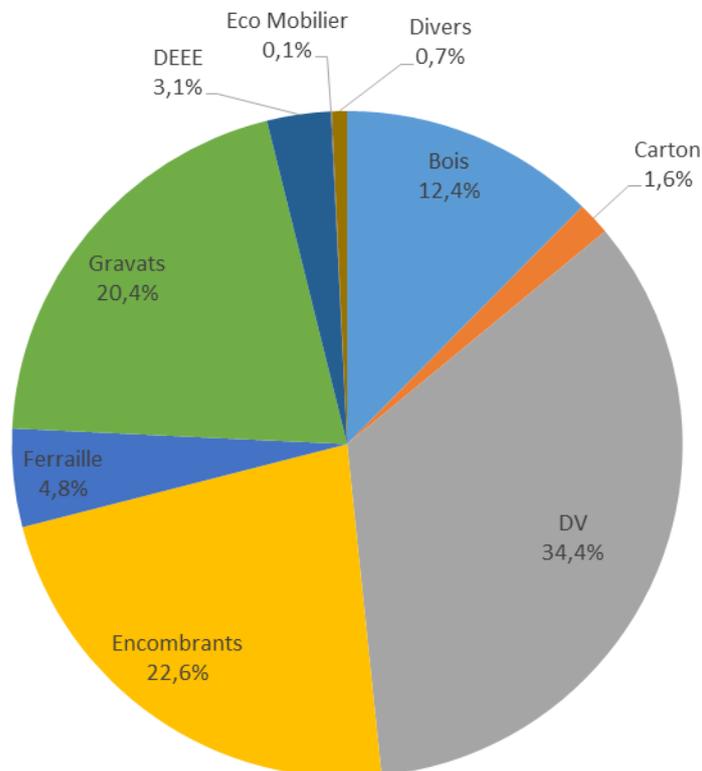
Le SMECTOM ayant récupéré la gestion de la déchetterie de Tournay le 31/12/2016, nous n'avons qu'une seule année de recul permettant l'analyse de l'évolution des tonnages.



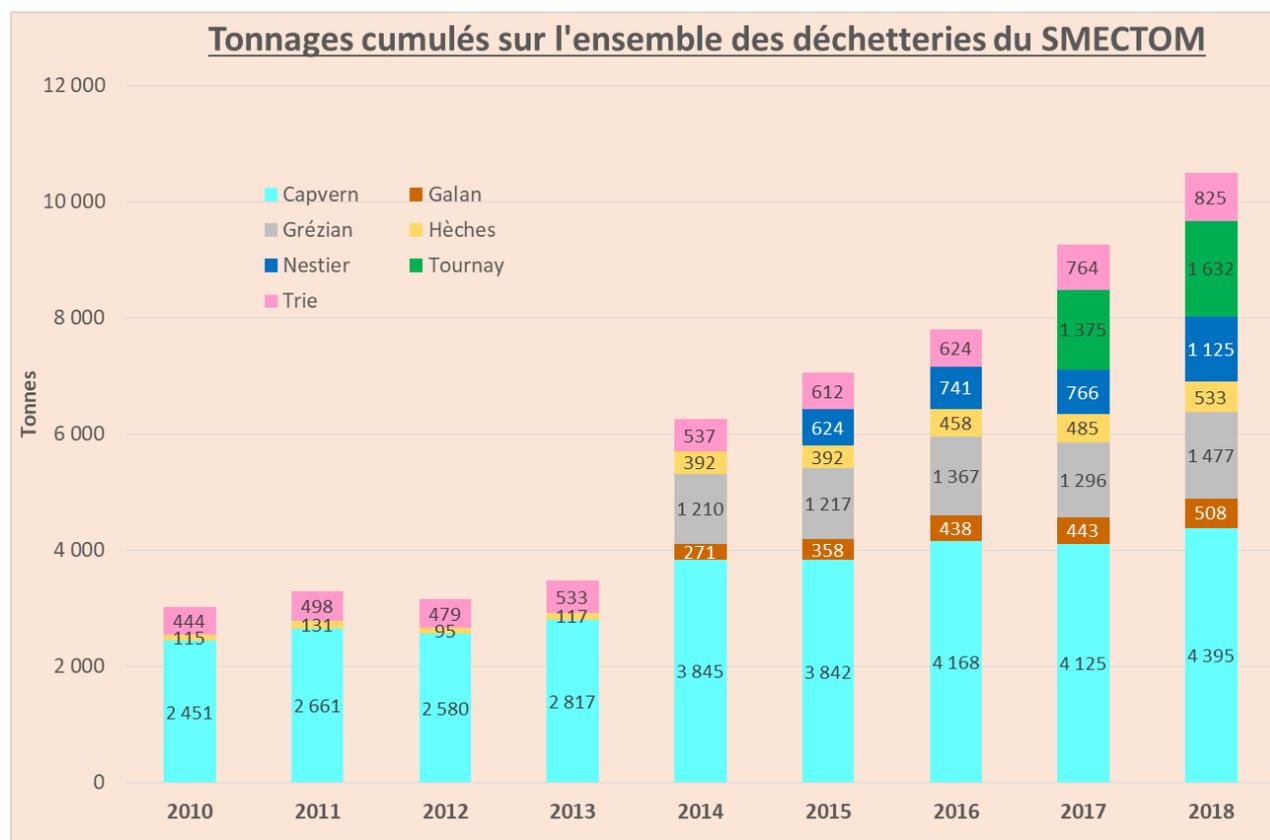
Courant 2018, mise en place d'un contrôle d'accès.

Il est à noter une augmentation des tonnages de 19% soit 258 tonnes de plus par rapport à 2017. Cette hausse est à attribuer :

- ✓ Au bois : +62 tonnes soit +44%
- ✓ Aux gravats : +206 tonnes soit +162%

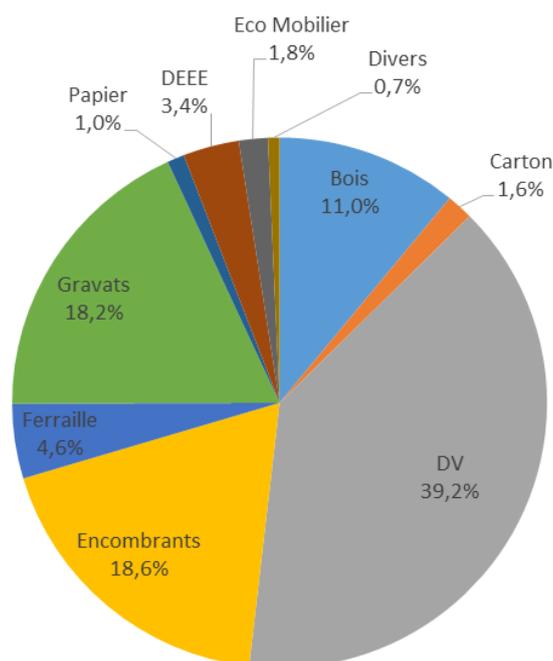


VIII – Total déchetteries SMECTOM



En 2018, il y a eu 1 241 tonnes de déchets supplémentaires apportés dans les déchetteries du SMECTOM (soit +13,4%). Cette hausse des tonnages est à attribuer principalement :

- ✓ Au bois : +152 tonnes soit +15%
- ✓ Aux déchets verts : +503 tonnes soit +14%
- ✓ Aux encombrants : +126 tonnes soit +7%
- ✓ Aux gravats : +387 tonnes soit +25%



Les déchets verts représentent la part la plus importante des déchets apportés en déchetteries (39,2%). Afin de diminuer ces tonnages, il faut stimuler une gestion alternative de ces déchets en les valorisant directement dans le jardin

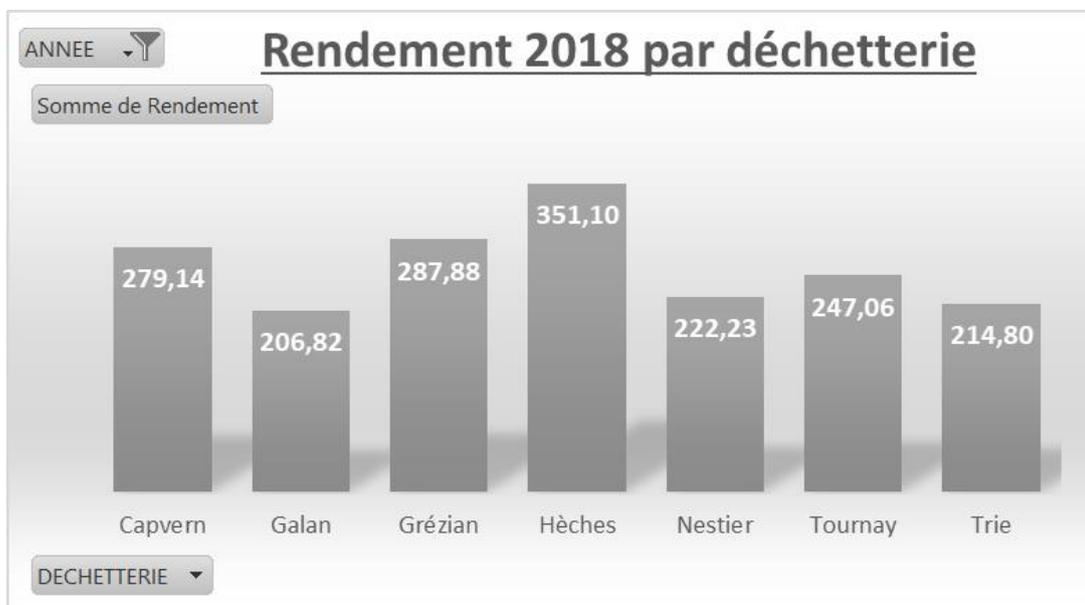
(compostage) mais également par des procédés de traitement innovants (méthanisation, fabrication de bio-combustibles ...).

Les encombrants arrivent en seconde position des déchets les plus apportés (18,6%). Toutefois, il convient de remarquer que la création de la recyclerie et la mise en place de la benne éco-mobilier ont permis de limiter leur augmentation.

Une étude de caractérisation des encombrants de déchetterie, lancée par le SMTD65 en 2017, a montré que les encombrants étaient composés de plusieurs catégories de déchets pouvant être éliminés autrement que par l'enfouissement:

- Le réemploi (en particulier du textile) : 17,9%
- La valorisation matière (en particulier cartons et bois de catégorie B) : 10,9%
- La valorisation énergétique (plastique sans PVC) : 24,2%
- De matériaux inertes (gravats, plâtre, verre, ...) : 4,5%
- Matériaux et matières contaminants & dangereux (médicaments, peintures, produits chimiques, ...) : 0,4%
- Matériaux et matières non valorisables (plastique avec PVC, ...) : 1,1%
- D'objets divers (matelas, canapés, fauteuils, ...) : 10,7%
- Fines : 30,4%

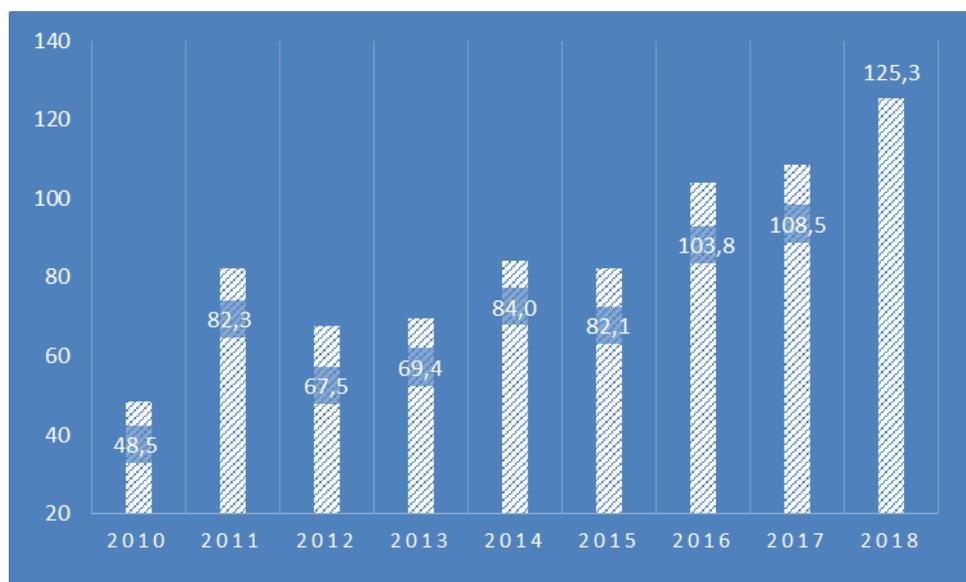
Cette étude montre qu'une grande partie des encombrants pourraient être évités, réutilisés ou valorisés ce qui permettrait de faire des économies d'échelle.



La déchetterie de Hèches possède le rendement le plus élevé qui s'explique par le rendement en gravats qui est le double (voire presque le triple) de celui des autres déchetteries.

Les plus faibles rendements sont à attribuer aux déchetteries de Galan et Trie sur Baïse qui s'explique par le faible rendement en déchets verts (2 à 3 fois inférieurs aux autres déchetteries) certainement du fait de la ruralité de la zone et donc de leur utilisation par compostage ou paillage.

IX – Les textiles



Tonnages collectés sur l'ensemble des points d'apport volontaire du territoire du SMECTOM

Depuis 2010, le SMECTOM a conclu une convention avec **LE RELAIS 32** pour la collecte des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures (TLC).

Au total, 25 bornes ont été disposées sur le territoire du SMECTOM :

- ✓ 1 à Asque (Mairie)
- ✓ 1 à Arreau (Secours catholique)
- ✓ 1 à Batsère (Mairie)
- ✓ 4 à Capvern (dont 3 à la déchetterie)
- ✓ 2 à Galan (dont 1 à la déchetterie)
- ✓ 1 à Grézian (déchetterie)
- ✓ 1 à Hèches (déchetterie)
- ✓ 1 à La Barthe de Neste (salle des fêtes)
- ✓ 9 à Lannemezan (maison de retraite×2, rue des moulins, salle des fêtes, Madrigal, Hôpital, Défimode, Gamm Vert, résidence les Bans)
- ✓ 1 à Nestier (déchetterie)
- ✓ 2 à Trie sur Baïse (déchetterie et halle aux porcs)
- ✓ 1 à Sarrancolin
- ✓ 1 à Tournay.

Ces bornes sont collectées toutes les semaines par **Le Relais 32**.

Les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures collectés sont ensuite valorisés, soit par la revente directe (64%), soit par le recyclage en isolants, chiffons (29%), soit par l'incinération pour les déchets ultimes (7%).



CHAPITRE 3 : LA COLLECTE



I – La collecte du verre

I - 1. Organisation de la collecte du verre

Le SMECTOM assure, **pour ses adhérents à la collecte**, un service de collecte du verre en tirant ses recettes uniquement de la vente du verre. Pour les non adhérents, le SMECTOM agit en prestataire de service ; les tarifs de ces prestations sont fixés par conventions ou marchés.

Le SMECTOM agit en tant que prestataire de service pour :

- ✓ La Communauté de Communes Aure 2008 ;
- ✓ La Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure ;
- ✓ La Communauté de Communes de la Vallée du Louron ;
- ✓ La Communauté de Communes des coteaux du Val d'Arros (ex 3CP).

I - 2. Les contrats en cours

Com Com	Pôles	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée / Echéance	Recettes 2018
CC Aure Louron	CC Aure 2008	Collecte et transport du verre	Contrat de prestation de service	4 ans / 30 juin 2022	15 728 €
	CC de la Haute Vallée d'Aure				
	CC de la Vallée du Louron				
CC Coteaux du Val d'Arros	Déchetterie de Pouyastruc	Collecte et transport du verre	Contrat de prestation de service	2 ans / 31 décembre 2019	2 560 €

TOTAL RECETTES 2017 PRESTATION DE SERVICE COLLECTE VERRE : 15 899,59 €

I - 3. Évolution des tonnages

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tonnages verre	1 320	1 341	1 344	1 384	1 383	1 431	1 521	1 655	1 725
Population DGF**	50 433	50 867	51 591	52 116	52 669	53 222	53 595	53 640	55 350
Rendement (kg/hab/an)	26,2	26,4	26,0	26,6	26,3	26,9	28,4	30,8	31,2

Evolution du rendement de la collecte du verre sur le territoire du SMECTOM

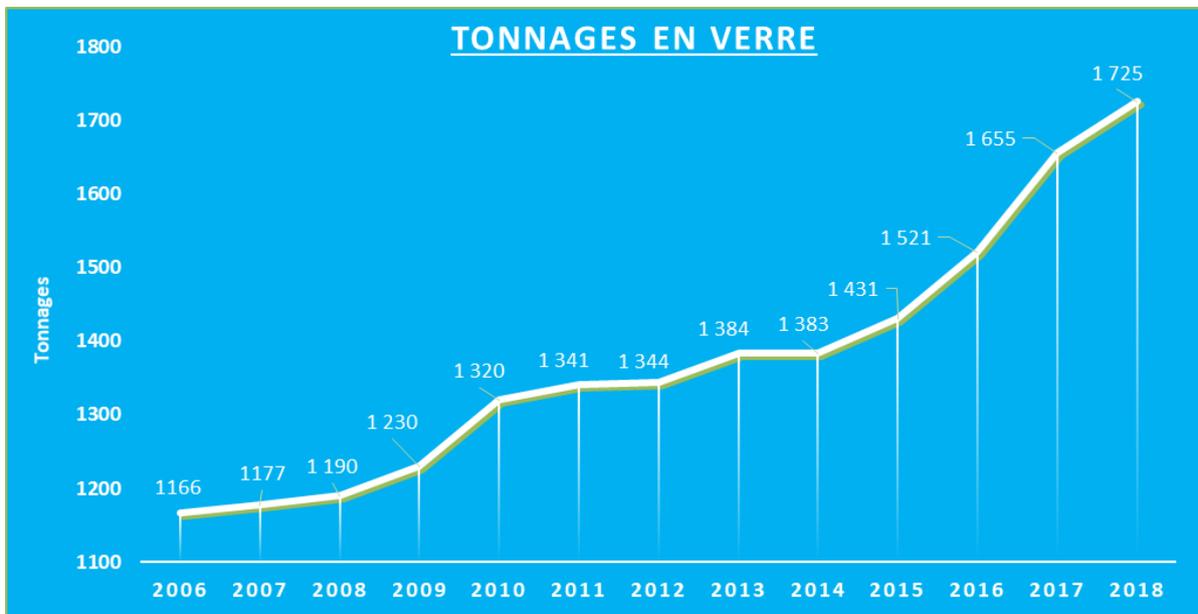
Le SMTD65, pour le calcul de ses rendements, utilise la population municipale sans compte double autrement dit sans tenir compte de la population saisonnière qui est loin d'être négligeable dans les vallées (env. 10 000 saisonniers/an). En utilisant cette population, le rendement en verre calculé par le SMTD est donc majoré par rapport à la réalité.

Performance nationale : 19 kg/hab/an

Performance régionale : 28 kg/hab

Performance départementale 37 kg/hab/an

Performance SMECTOM : 31,2 kg/hab/an (avec pop DGF) ou 45 kg/an/an (avec pop INSEE)



Évolution de la collecte du verre entre 2006 et 2017



Verre collecté sur l'ensemble du territoire du SMECTOM

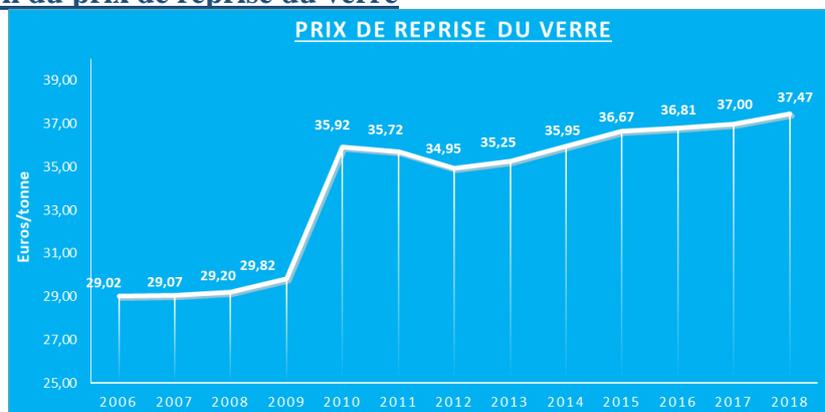
Cette année encore, une nette augmentation des tonnages en verre est constatée: **+ 4,4%**.

Le rendement relatif à la collecte du verre sur l'ensemble du SMECTOM, comme sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées, est **supérieur à la moyenne nationale**.

Pour améliorer encore ce résultat, le SMECTOM a :

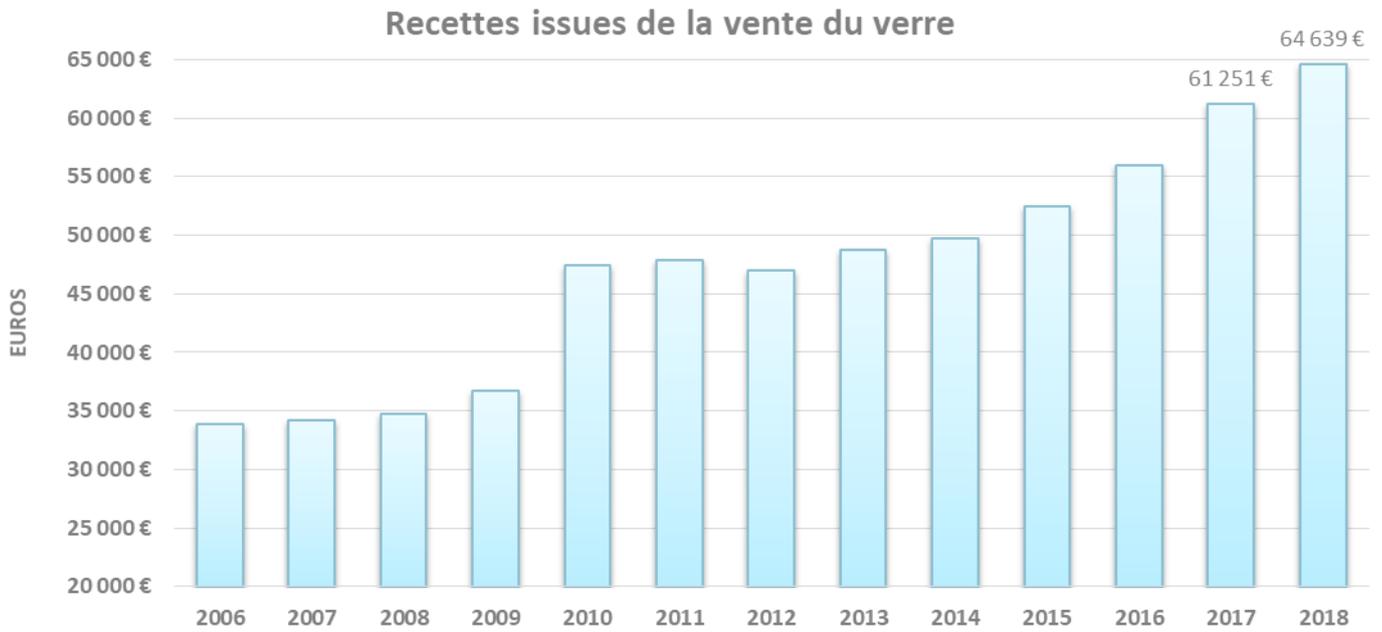
- ✓ équipé chaque commune d'au moins une colonne à verre ;
- ✓ rajouté des colonnes à proximité des nouveaux lotissements ;
- ✓ assuré le remplacement des colonnes les plus anciennes afin de faciliter et de rendre attractif le geste du tri du verre
- ✓ remplacé des anciennes colonnes par des nouvelles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

I - 4. Évolution du prix de reprise du verre



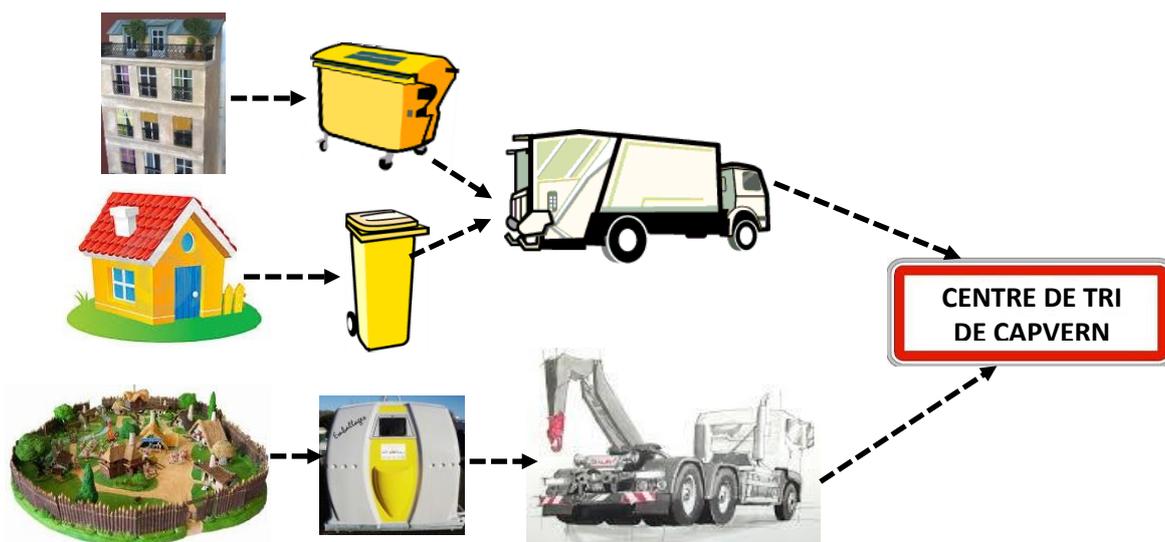
En 2018, le prix de reprise du verre a subi une très faible augmentation de 1,3%.

I - 5. Évolution des recettes issues de la vente du verre



En 2018, les recettes issues de la vente du verre ont augmenté de 15% en raison d'une sensible augmentation du prix de reprise du verre mais surtout d'une augmentation des tonnages collectés.

II – La collecte sélective



II - 1. Organisation de la collecte sélective

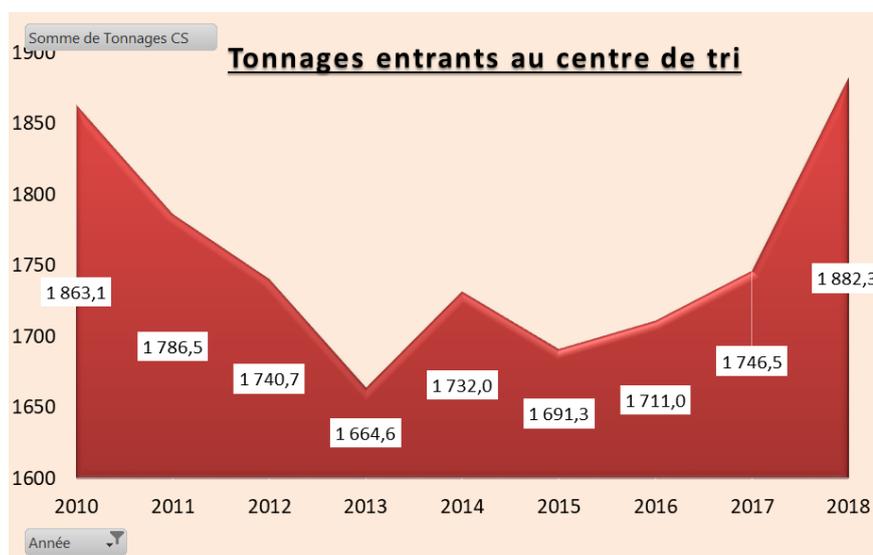
Le SMECTOM assure, **pour ses adhérents à la collecte**, un service de collecte d’emballages et de papiers. Pour les non adhérents, le SMECTOM agit en tant que prestataire de service ; les tarifs de ces prestations sont fixés par conventions ou marchés.

II - 2. Les contrats et marchés en cours

	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée / Échéance	Recettes 2018
Hôpitaux de Lannemezan	Collecte, transport et traitement des emballages ménagers	Marché Public	Renouvelable tous les ans par tacite reconduction	3 456,32 €

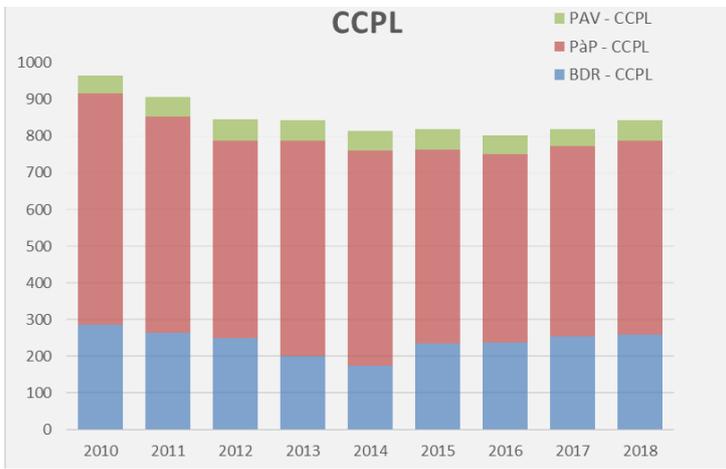
TOTAL RECETTES 2018 : 3 456,32 €

II - 3. Évolution des tonnages de Collecte Sélective sur l’ensemble du SMECTOM

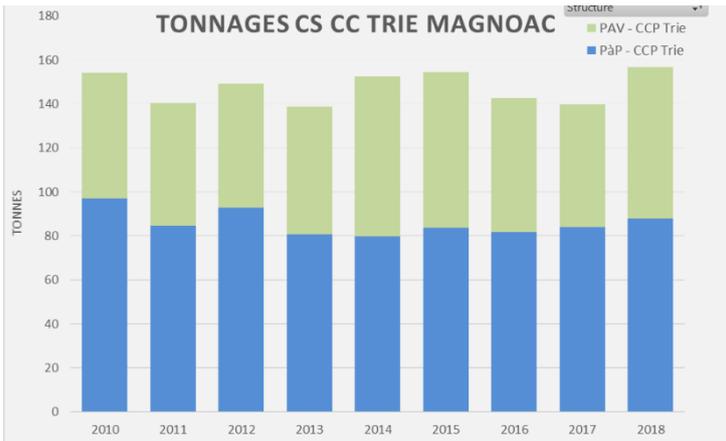


Évolution des tonnages entrants au centre de tri de Capvern entre 2007 et 2017

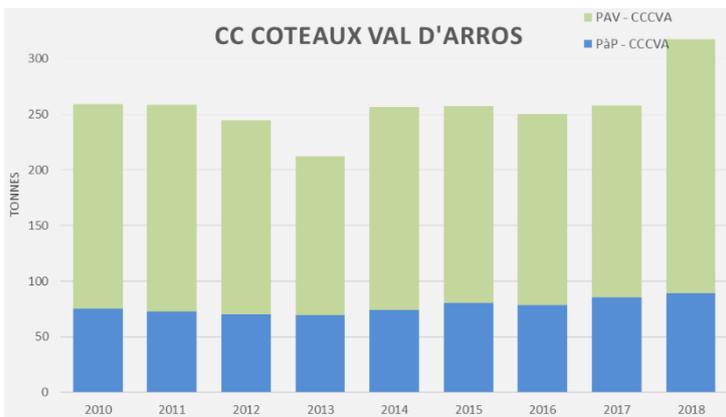
Sur les 1882,3 tonnes d’emballages (entrants au centre de tri) enregistrés sur l’ensemble du périmètre traitement du SMECTOM, 15,5 tonnes sont à attribuer aux 11 nouvelles communes de la CCCVA qui nous ont rejoints au 1^{er} juillet 2018.



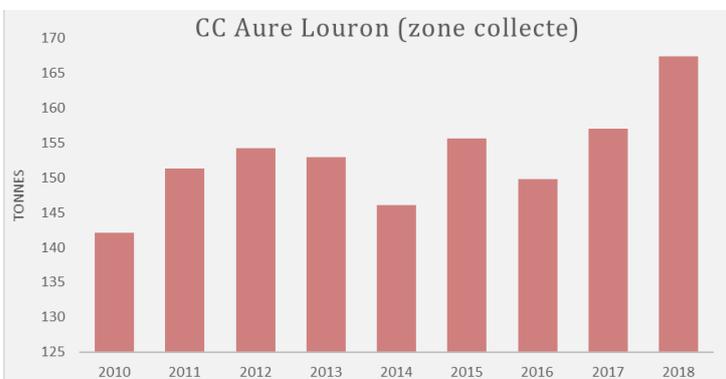
2018/2017 : +3%



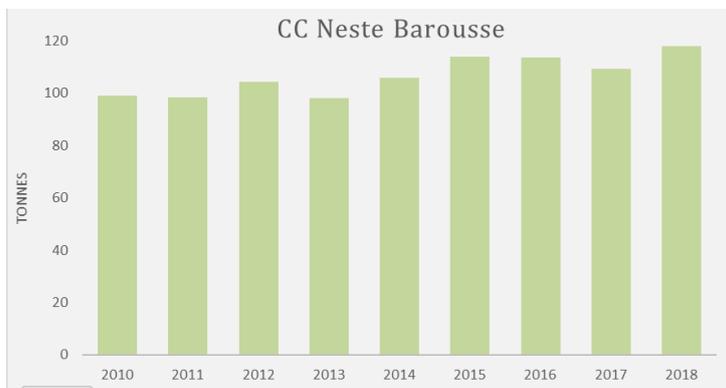
2018/2017 : +12,1%



2018/2017 : +23,1%

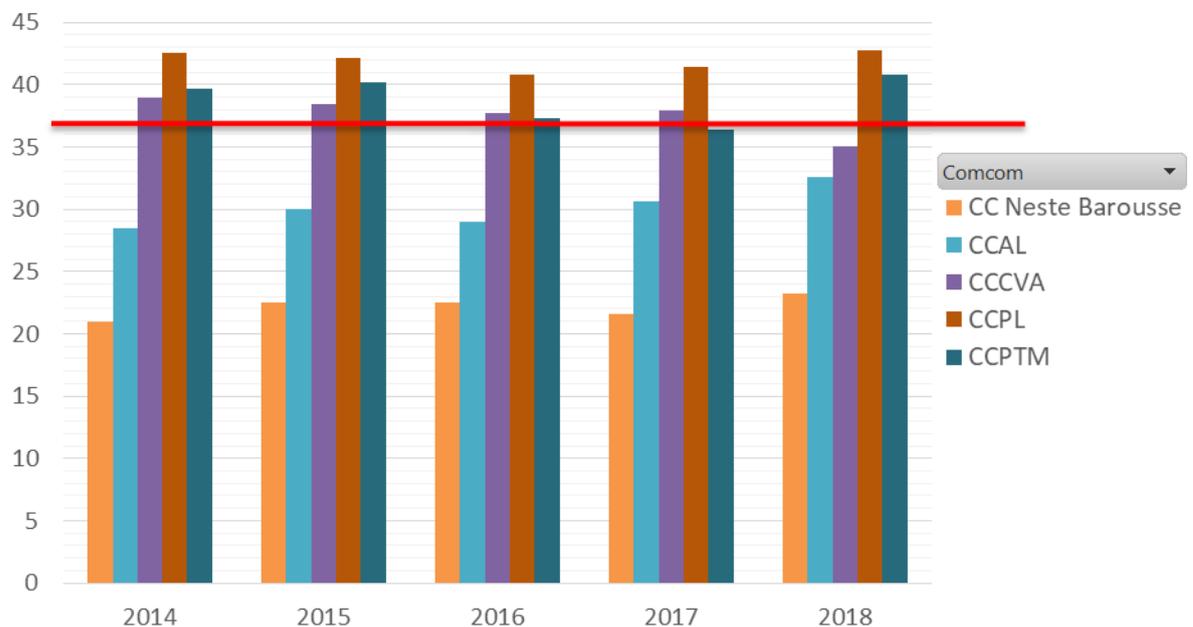


2018/2017 : +6,5%



2018/2017 : +7,9%

II - 4. Rendement de la collecte sélective



Rendement collecte sélective (tous types de collectes confondus)

Rendement 2018 SMECTOM, territoire collecte (tous types de collecte confondus) = 36,9 kg/hab/an

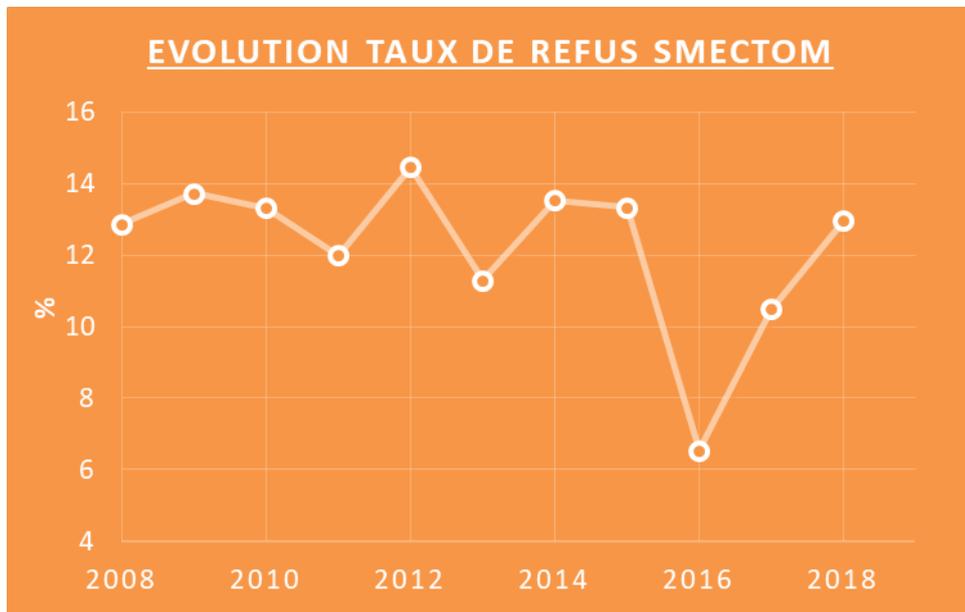
Rendement 2018 SMECTOM, territoire collecte, porte à porte = 58,7 kg/hab/an

Rendement 2018 SMECTOM, territoire collecte, BDR = 29,7 kg/hab/an

Rendement 2018 SMECTOM, territoire collecte, colonnes = 26,3 kg/hab/an

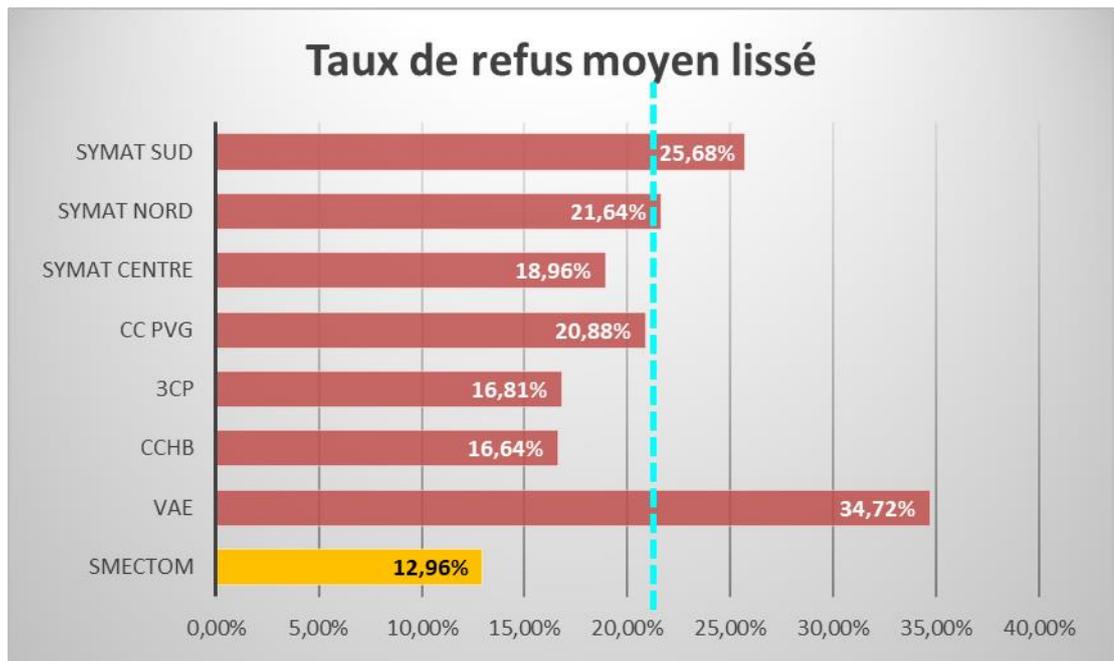
II - 5. Taux de refus et refus de tri

Tous les ans, 12 caractérisations sont réalisées en dehors de la chaîne du tri pour chacune des collectivités. Il s'agit de déterminer, pour chacune d'entre elles, les pourcentages de chaque matériau collecté et trié ainsi que le taux de refus, afin d'identifier le tonnage qui repart (après tri) en enfouissement.

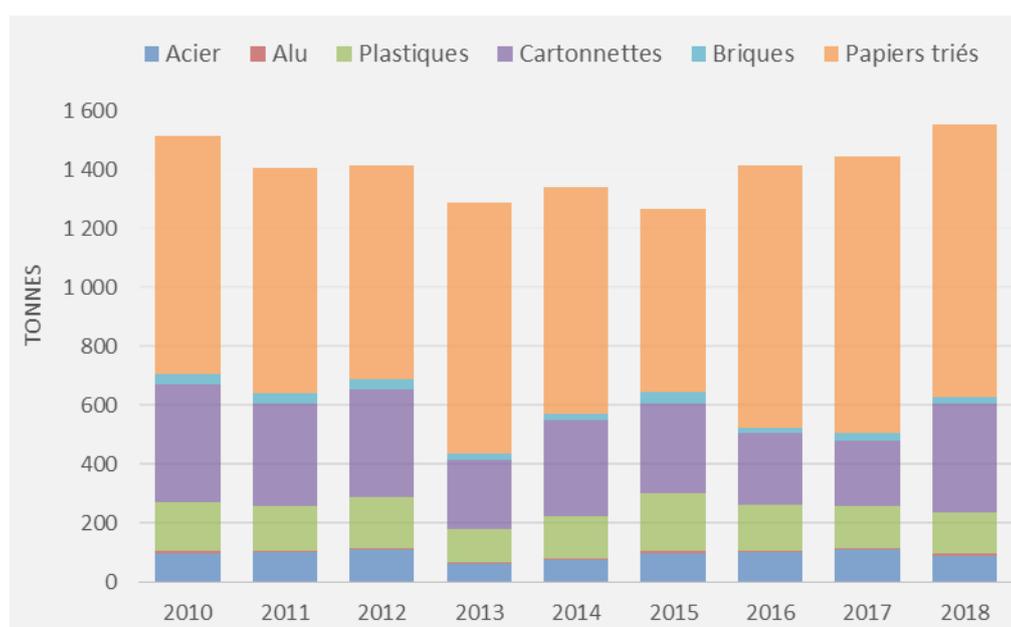


Évolution du taux de refus global sur l'ensemble du SMECTOM

Bien qu'en 2018 le taux du refus du SMECTOM augmente de 23%, celui-ci reste toujours très inférieur à la moyenne du département qui se situe à 21%. Cette augmentation du taux de refus est, comme bien souvent, la conséquence d'une augmentation des tonnages entrants. Malgré toute, le SMECTOM se positionne plus de 10 points en dessous de la moyenne des Hautes-Pyrénées.



II - 6. Les matériaux triés par matériaux



III – La collecte des cartons



	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Tonnages 2014	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Tonnages 2018
Lannemezan Nord	29,42	46,6	50,8	33,1	31,4	28,4	28,7
Lannemezan Sud	44,28	58,6	60,9	59,1	68,4	62,2	58,0
Ex –SMICTOM	-	-	11,0	15,6	21,8	20,1	22,6
TOTAL	73,70	105,2	122,6	107,8	121,6	110,7	109,3

Début de la collecte des cartons des professionnels : mai 2011.

En 2018 : diminution de 1,3% des tonnages de cartons collectés auprès des professionnels.

Recettes dégagées en 2018 par la vente de ce carton : **4 241 € soit - 62%** par rapport à 2017 ; une diminution énorme des recettes due à une chute vertigineuse du prix de reprise.

	Prix moyen de reprise	Recettes
2011	132,50 €/t	6 095 €
2012	87,50 €/t	6 475 €
2013	74,43 €/t	7 815 €
2014	67,11 €/t	8 228 €
2015	82,70 €/t	8 915 €
2016	93,36 €/t	11 353 €
2017	101,73 €/t	11 261 €
2018	38,80 €/t	4 241 €

IV – La collecte des ordures ménagères



Le SMECTOM collecte les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) du territoire et les vide aux quais de transfert de Grézian ou de Capvern gérés par le SMTD 65. Ces OMR sont ensuite transportées vers les sites d'enfouissement ou d'incinération.

IV – 1. Les contrats de prestation de services en cours

	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée / Echéance	Recettes
Hôpitaux de Lannemezan	Collecte et traitement des ordures ménagères	Marché Public	Tacite reconduction	79 043,52 €

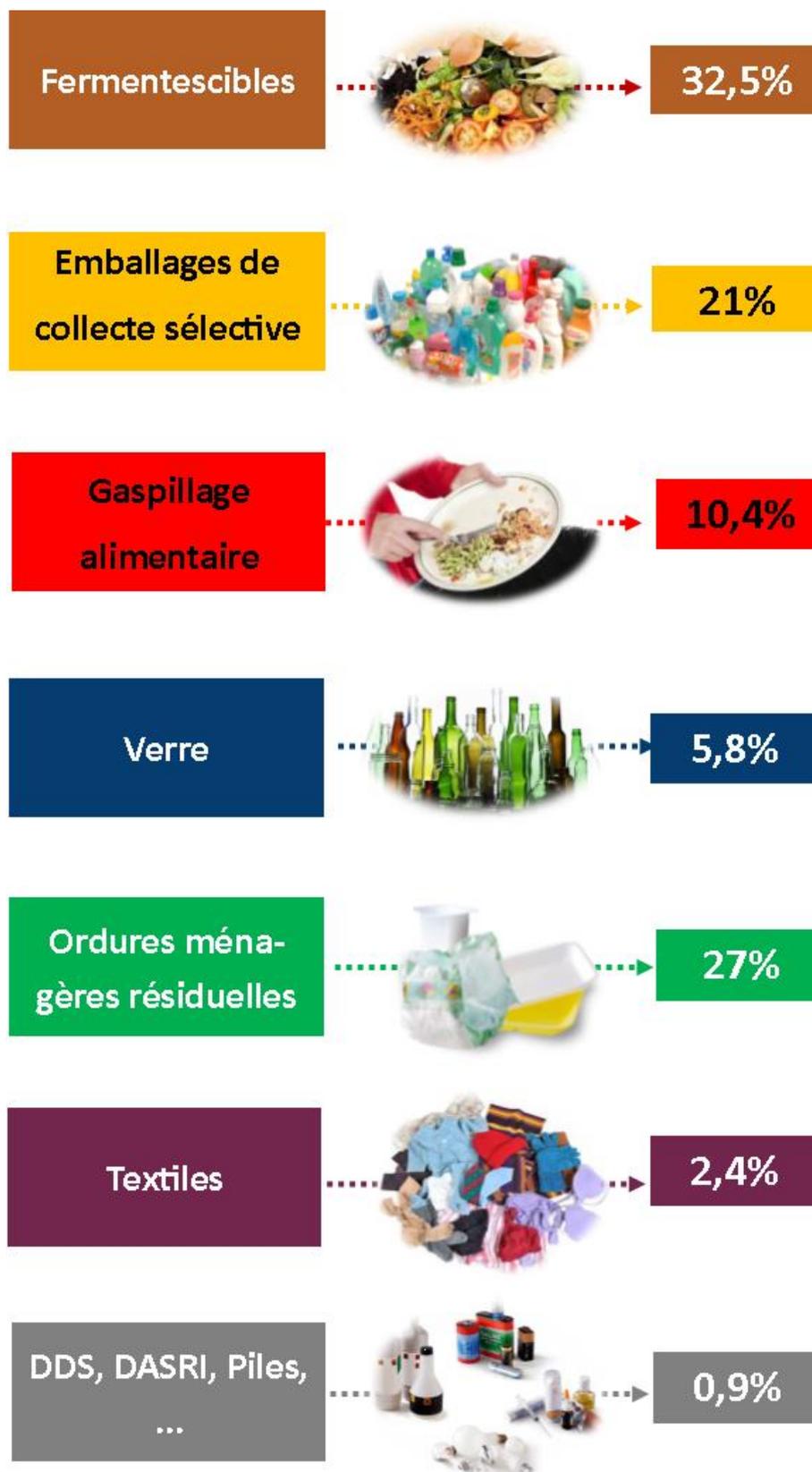
TOTAL 2018 : 79 043,52 €

IV- 2. Évolution des tonnages sur le département des Hautes-Pyrénées

	Tonnages enfouis
2009	71 956 T
2010	70 812 T
2011	69 925 T
2012	67 932 T
2013	65 692 T
2014	64 533 T
2015	62 807 T
2016	60 777 T
2017	58 986 T
2018	57 750 T

Sur l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées, les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de **2%** par rapport à 2017.

IV - 3. Que contient notre poubelle d'ordures ménagères ?

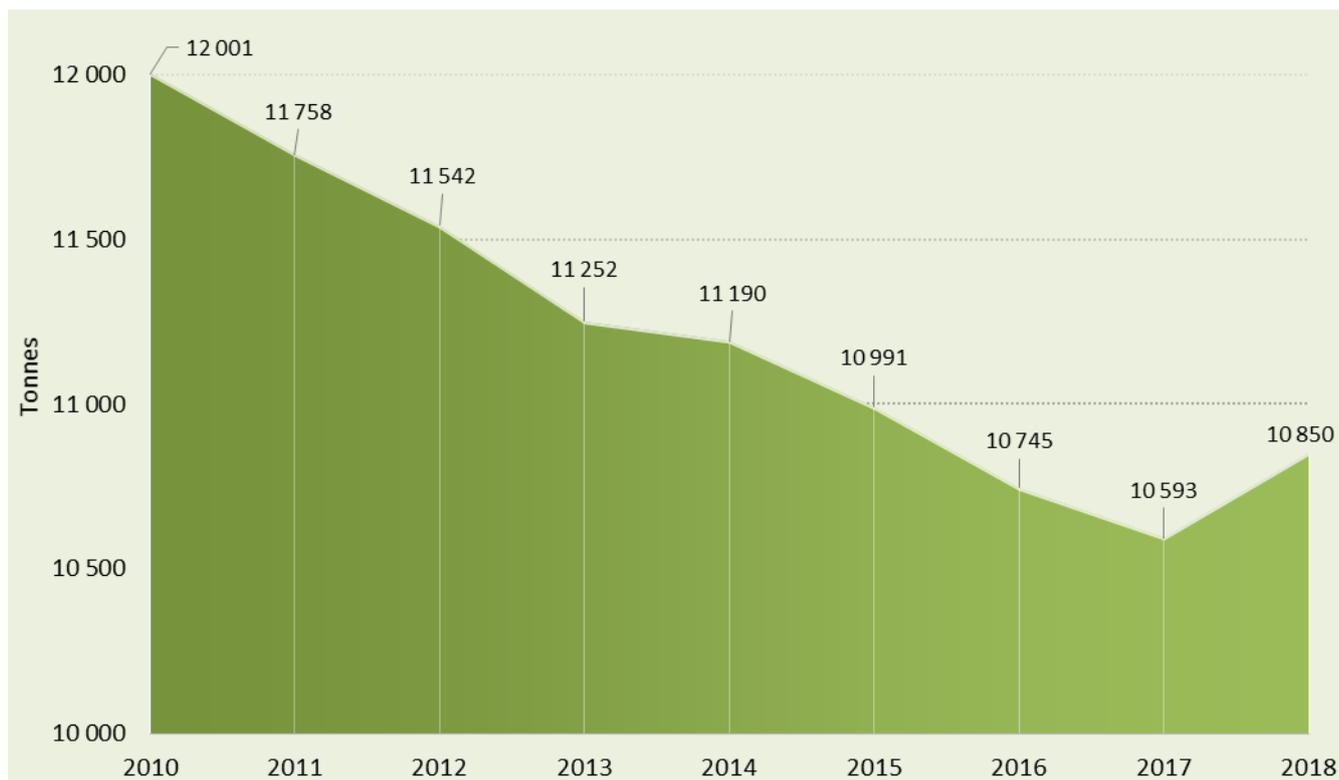


Résultats du MODECOM réalisé en 2014 sur le périmètre « traitement » du SMECTOM

73 % de nos déchets ne devraient pas se trouver dans nos bacs à ordures ménagères !

Un nouveau MODECOM a été commandé par le SMTD65 et se déroulera entre 2019 et 2020.

IV - 4. Évolution des tonnages OM sur le territoire du SMECTOM



Évolution des tonnages en ordures ménagères entre 2010 et 2018 sur l'ensemble du territoire traitement du SMECTOM

Sur les 10 850 tonnes d'OM enregistrées sur l'ensemble du périmètre traitement du SMECTOM, 156 tonnes sont à attribuer aux 11 nouvelles communes de la CCCVA qui nous ont rejoints au 1^{er} juillet 2018.

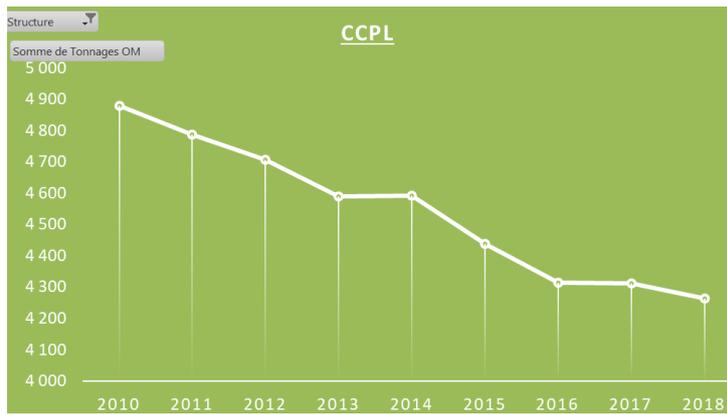
Contrairement à la tendance départementale qui diminue, le SMECTOM (sur l'ensemble de son territoire collecte) voit sa production d'ordures ménagères progresser de 2,4%.



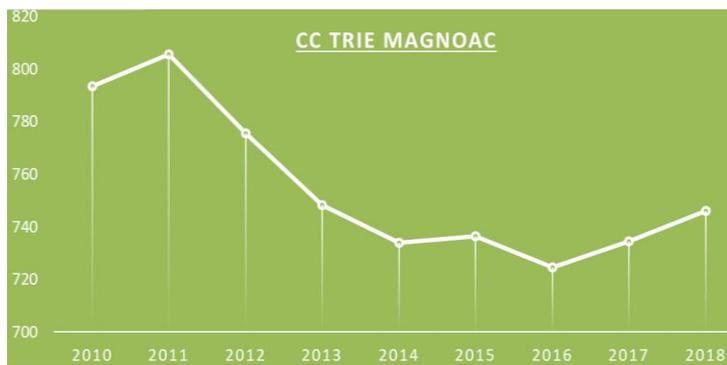
+2,4% d'ordures ménagères sur l'ensemble du territoire du SMECTOM en 2018

-2,1% d'ordures ménagères sur l'ensemble du département en 2018

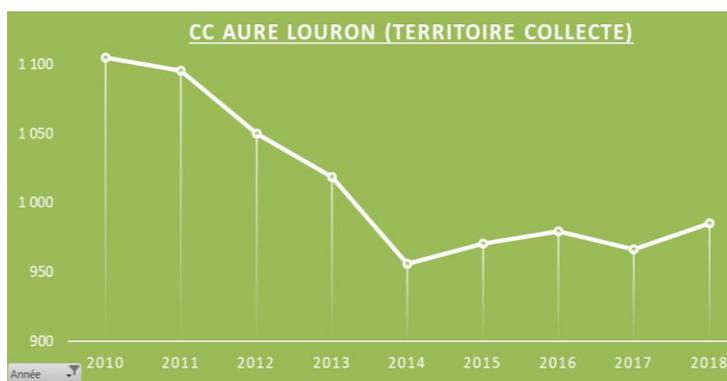
Évolution des tonnages OM par collectivités



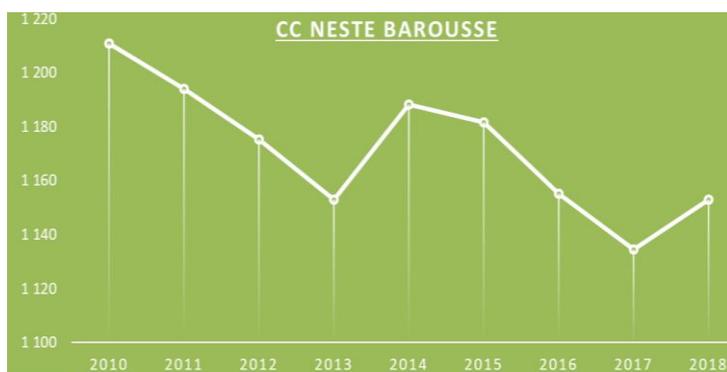
2018/2017 : -1,1%



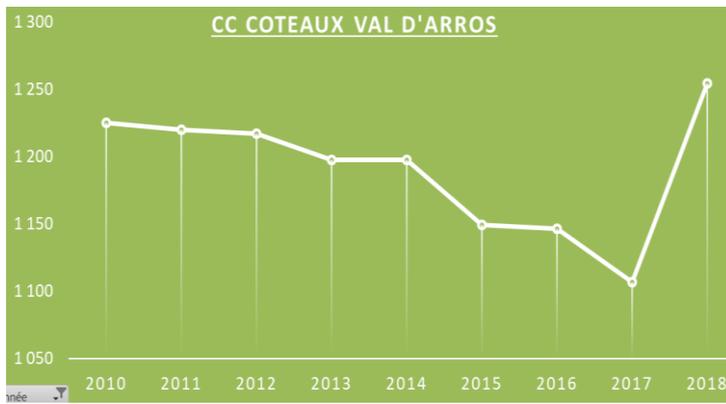
2018/2017 : +1,6%



2018/2017 : +1,9%



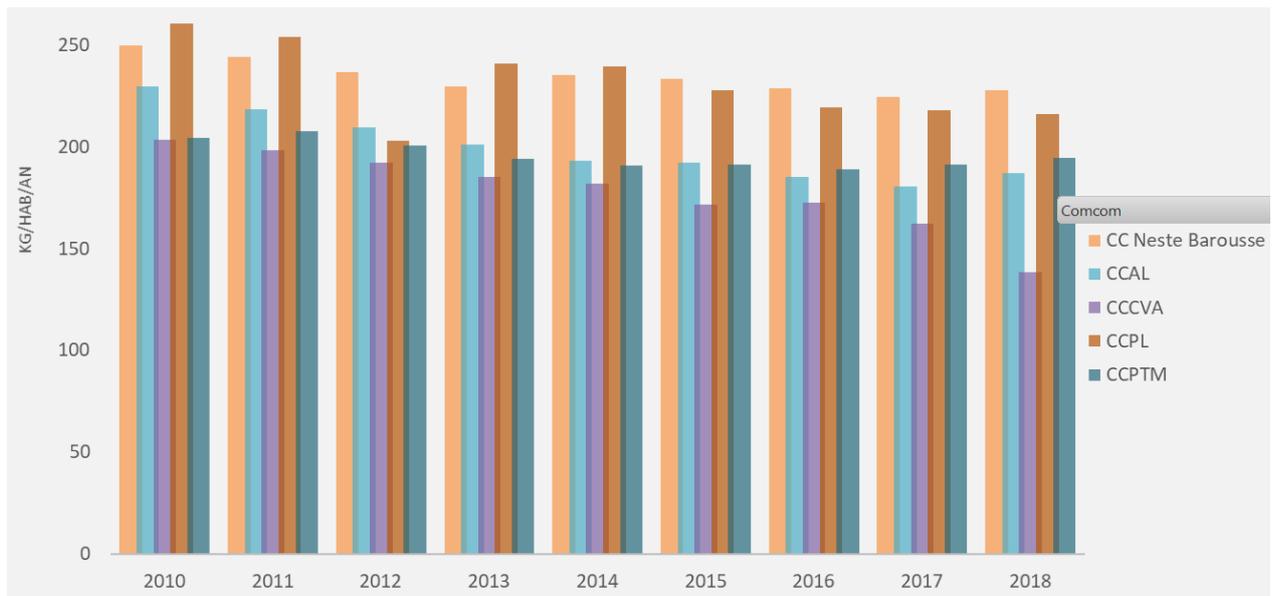
2018/2017 : +1,6%



2018/2017 : +13,3%

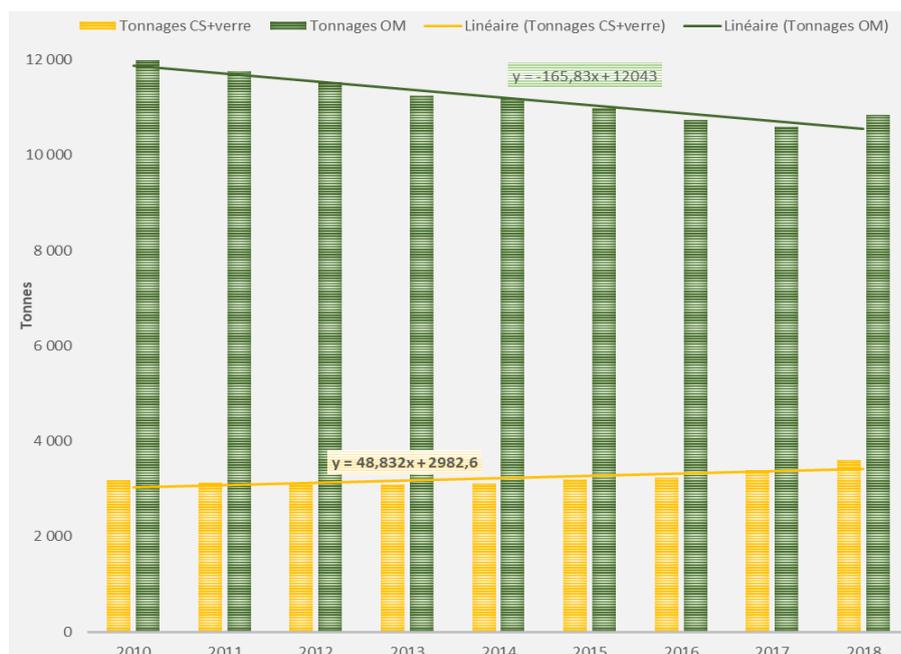
Forte augmentation due à l'arrivée de 11 communes au 01/07/2018

IV- 5. Évolution des rendements en OM



Performance moyenne du SMECTOM (territoire traitement) : 194 kg/hab/an

IV - 6. Evolution croisée des OM et des emballages depuis 2010



Ce graphique montre que depuis 2010, sur l'ensemble du périmètre du SMECTOM, la collecte sélective possède une évolution ascendante contrairement aux OM qui évoluent de manière descendante.



CHAPITRE 4 : LA RECYCLERIE



Afin de tendre vers la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), promulguée le 18 août 2015 dont les objectifs principaux sont :

- La diminution des quantités de déchets non dangereux, non inertes, admis en installation de stockage en 2010 => -30% en 2020 et -50% en 2025.
- Le développement du réemploi: augmenter la quantité de déchets faisant l'objet de préparation à la réutilisation (DEEE, textiles, éléments d'ameublement)

Le SMECTOM a mis en place en 2016 la **Recyclerie du Plateau**.

Le projet a pris forme avec une zone de dépôt à la déchetterie de Capvern (conteneur maritime et hangar) et une boutique / atelier au cœur de la ville de Lannemezan (55 Place du Château).

L'enseigne du magasin portant le slogan : « Le réemploi est le bon choix ».

- Jours d'ouverture : le mercredi de 9h à 16h en continu
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Par le biais de la déchetterie et avec l'accord des usagers ou par apport volontaire direct au magasin (vendredi 14h-17h), une grande quantité d'objets en état de réemploi (meubles, vaisselle, livres, jouets, électroménagers, DVD, CD...) est récupérée par les agents valoristes de la recyclerie et par les gardiens de déchetterie.

A travers son activité, la Recyclerie permet de :

- Participer à la réduction des déchets, au prolongement de la vie des objets et à l'économie sociale et solidaire
- vendre à petit prix après une remise en état éventuelle
- soutenir l'économie locale à travers la création d'emplois
- sensibiliser à l'environnement les usagers des déchetteries et les clients du magasin
- réduire la consommation et le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie nécessaires à la fabrication et au transport des produits

Ce projet a permis l'embauche de 4 agents :

- ✓ 1 agent responsable du service « Recyclerie
- ✓ 3 agents valoristes/gardiens de déchetterie en CUI (Contrats Unique d'Insertion)

De plus, en 2018, la recyclerie a pu s'équiper d'un conteneur maritime supplémentaire pour le stockage d'objets sur la déchetterie de Tournay. Désormais, 4 déchetteries possèdent un espace de réemploi : Capvern, Trie sur Baïse, Nestier et Tournay.

Les autres déchetteries seront également dotées d'un conteneur maritime dès que le pôle de valorisation sera opérationnel.



Le travail en commun avec le service de prévention du SMECTOM se développe de plus en plus avec des animations dans le magasin afin de sensibiliser le public à la diminution des déchets.

En chiffres, les résultats de la Recyclerie sont les suivants :

RESULTATS MENSUELS RECYCLERIE 2018												
	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Recettes directes (€)	2 487 €	2 304 €	3 188 €	3 004 €	3 401 €	2 220 €	2 473 €	3 299 €	3 615 €	3 777 €	3 464 €	3 010 €
Recettes induites (€)	261 €	173 €	324 €	290 €	482 €	154 €	283 €	397 €	300 €	427 €	389 €	293 €
Tonnage déchetterie	2,2	1,4	2,7	2,4	4,0	1,3	2,4	3,3	2,5	3,6	3,2	2,4
Apport volont. (ton)	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,8	0,7	0,6	0,6	0,2
Tonnage vendu*	2,4	1,7	2,1	2,1	2,2	1,5	2,1	1,9	2,8	2,7	2,6	2,7
Nbre visiteurs	1 139	901	1 117	1 245	1 331	963	1 065	1 432	1 425	1 676	1 551	1 614
Nbre objets vendus	2 618	2 880	2 787	3 406	3 164	2 112	2 010	2 819	3 086	3 392	3 469	3 904
*aprox 250kg/j ouvert												

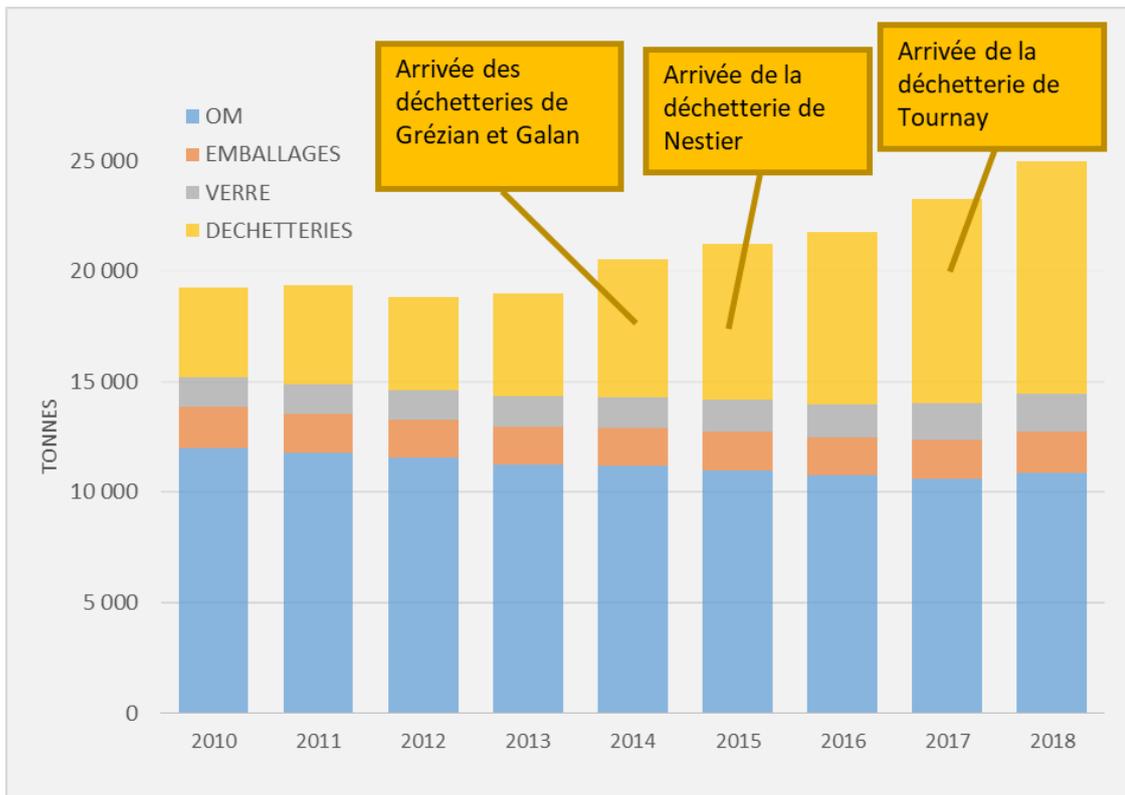
	Année 2016	Année 2017	Année 2018	TOTAL
Recettes Directes (ventes)	7 028,05 €	34 180,31 €	36 239,86 €	77 448,22 €
Recettes Induites (coût enfouissement : 120 €/tonne)	1 359,24 €	4 296,24 €	3 773,02 €	9 428,50 €
TOTAL	8 387,29 €	38 476,55 €	40 012,88 €	86 876,72 €
Nombre de tonnes non enfouies (déchetterie)	11,3 (juin-dec16)	35,8	31,4	78,6
Apport volontaire (tonnes)		4,5	6,1	10,6
Nombre total de tonnes déchets évités	11,3	40,3	37,5	89,2
Nombre total de tonnes vendues	4,8	24,3	26,9	56,0
Nombre total d'objets vendus	3 259	23 762	35 647	62 668
Nombre de visiteurs	2227	12835	15459	30521
Moyenne de visiteurs par jour d'ouverture	141	127	137	

Le succès de la recyclerie du plateau de se dément pas puisque les résultats s'améliorent d'une année sur l'autre.

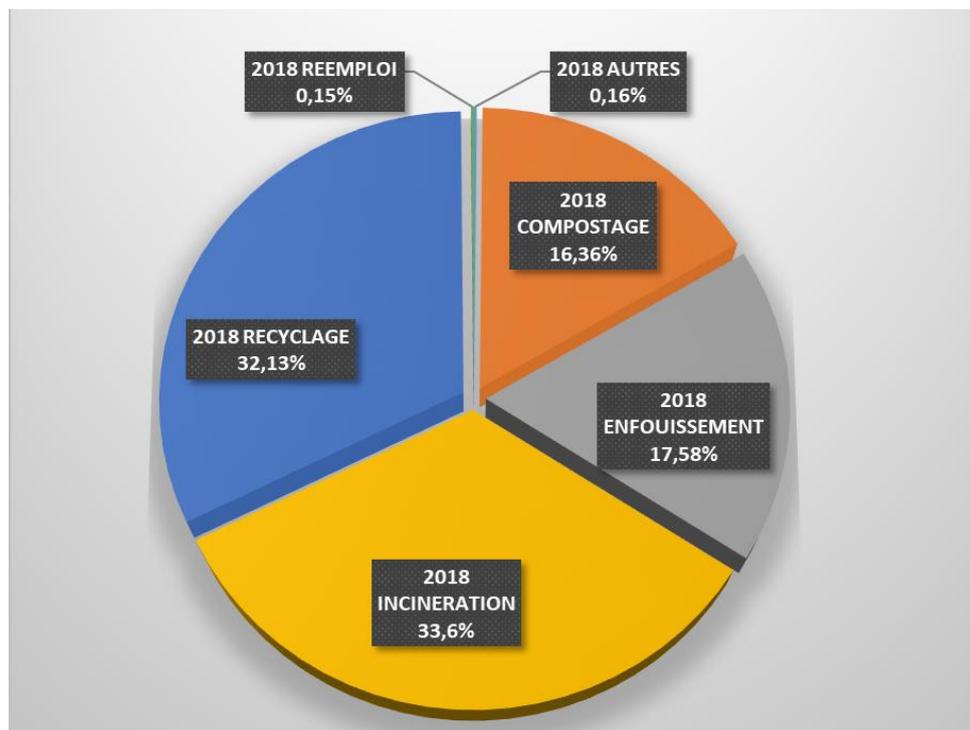


CHAPITRE 5 : BILAN **DES TONNAGES**





Évolutions des tonnages globaux entre 2010 et 2018. Entre 2017 et 2018 : +7,3% de déchets en plus provenant essentiellement des déchetteries et de la collecte sélective.



Type de traitement des déchets

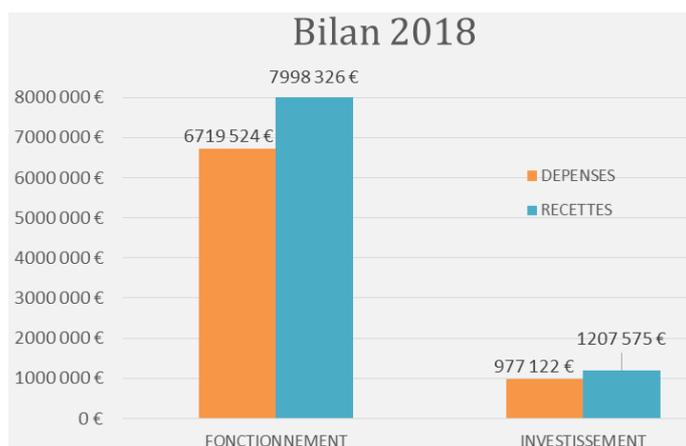
En 2018, 48,7% des déchets ménagers collectés ont été valorisés contre 46,5% en 2017.

L'objectif, fixé par la LTECV, d'atteindre 65% de déchets orientés vers les filières recyclage ou valorisation organique d'ici 2025 semble encore bien loin !!!!!

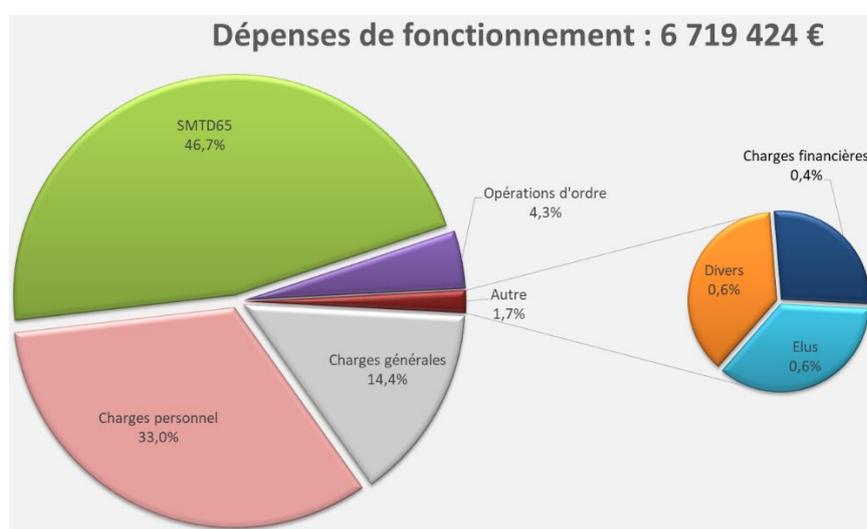


CHAPITRE 6 : BILAN **FINANCIER**





I - Section de fonctionnement

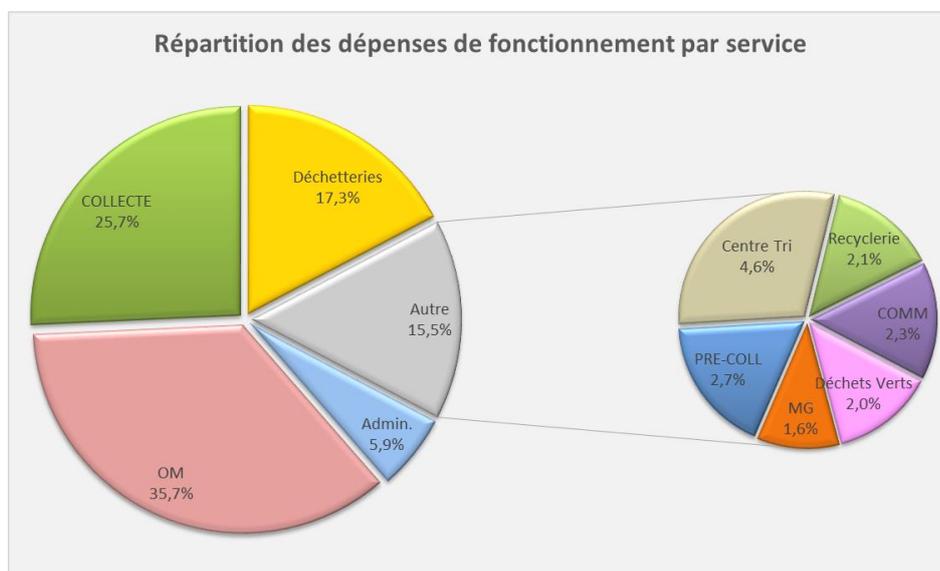


Avec :

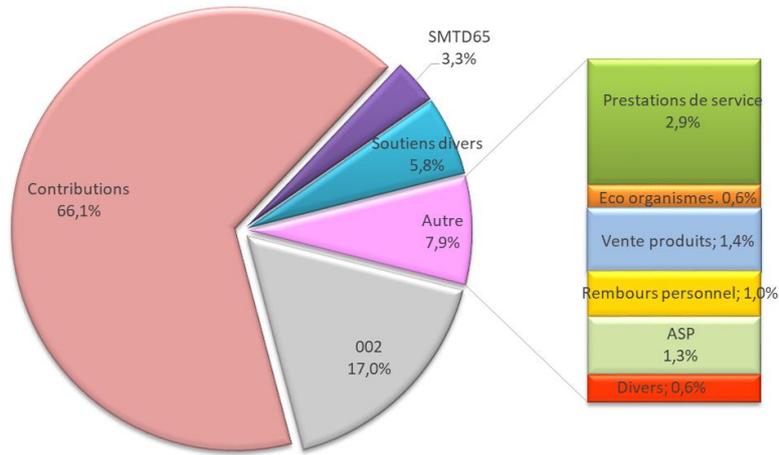
Charges financières = intérêts d'emprunts + ICNE

Elus : indemnités + cotisations retraite

Divers : Redevance pour concession(651)+charges exceptionnelles(673)



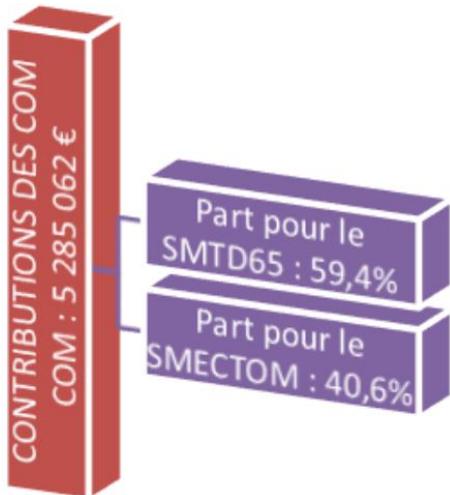
Recettes de fonctionnement : 7 998 326 €



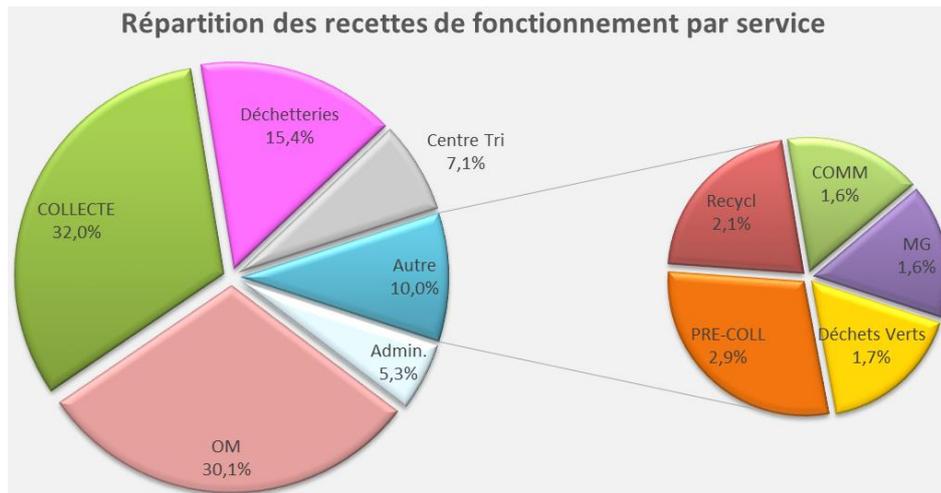
Vente de produits = recettes tirées de la vente de la ferraille, papier, cartons, composteurs, brass compost, bio seaux, objets recyclerie (Art 7018&7088)

ASP : Remboursement CAE, CUI, AE, PEC (Art. 74712 & 74718)

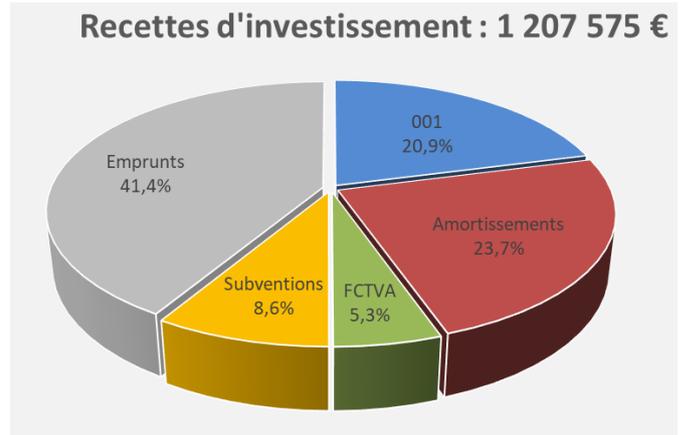
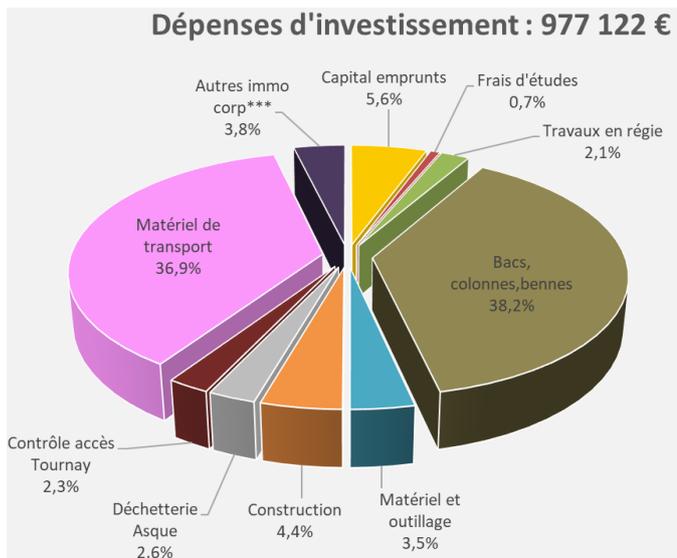
Divers : Travaux en régie, FCTVA, loyer bat admin, produits exceptionnels



59,4% des contributions versées par les collectivités servent au paiement du SMTD65, le restant servant au fonctionnement du SPECTOM.



II - Section d'investissement

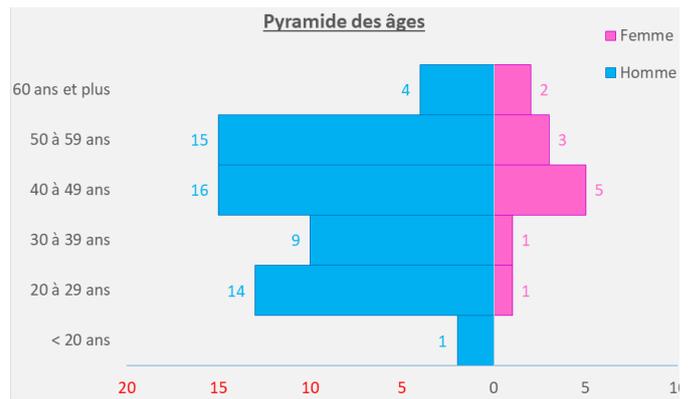
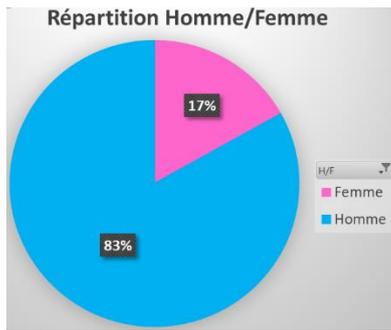




CHAPITRE 7: **RESSOURCES HUMAINES**

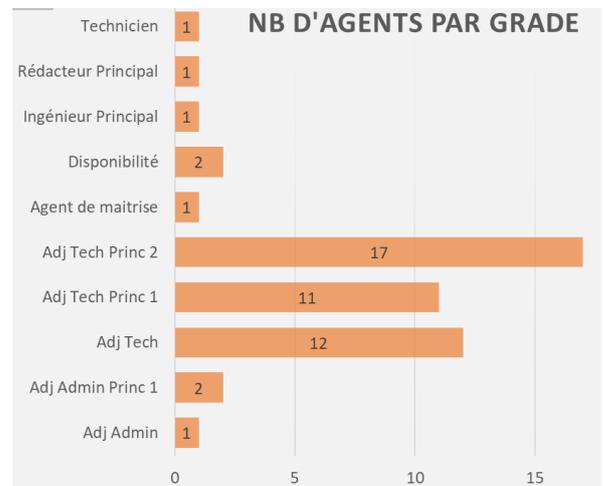
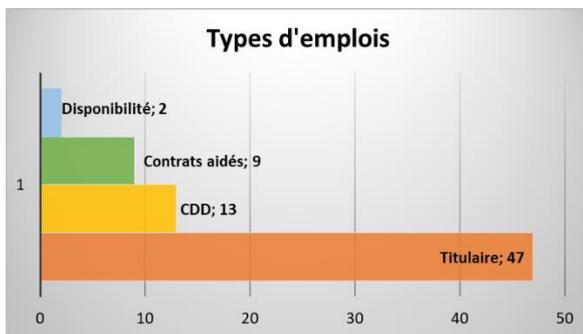


I – Effectif au 31/12/2018

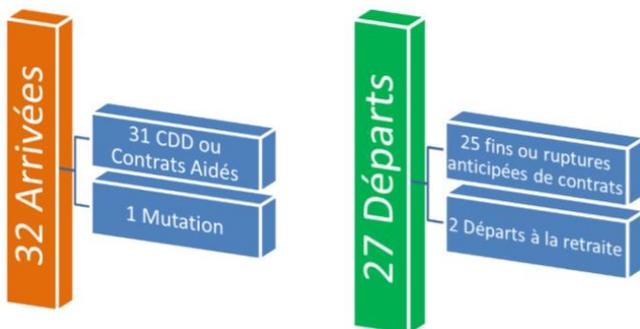


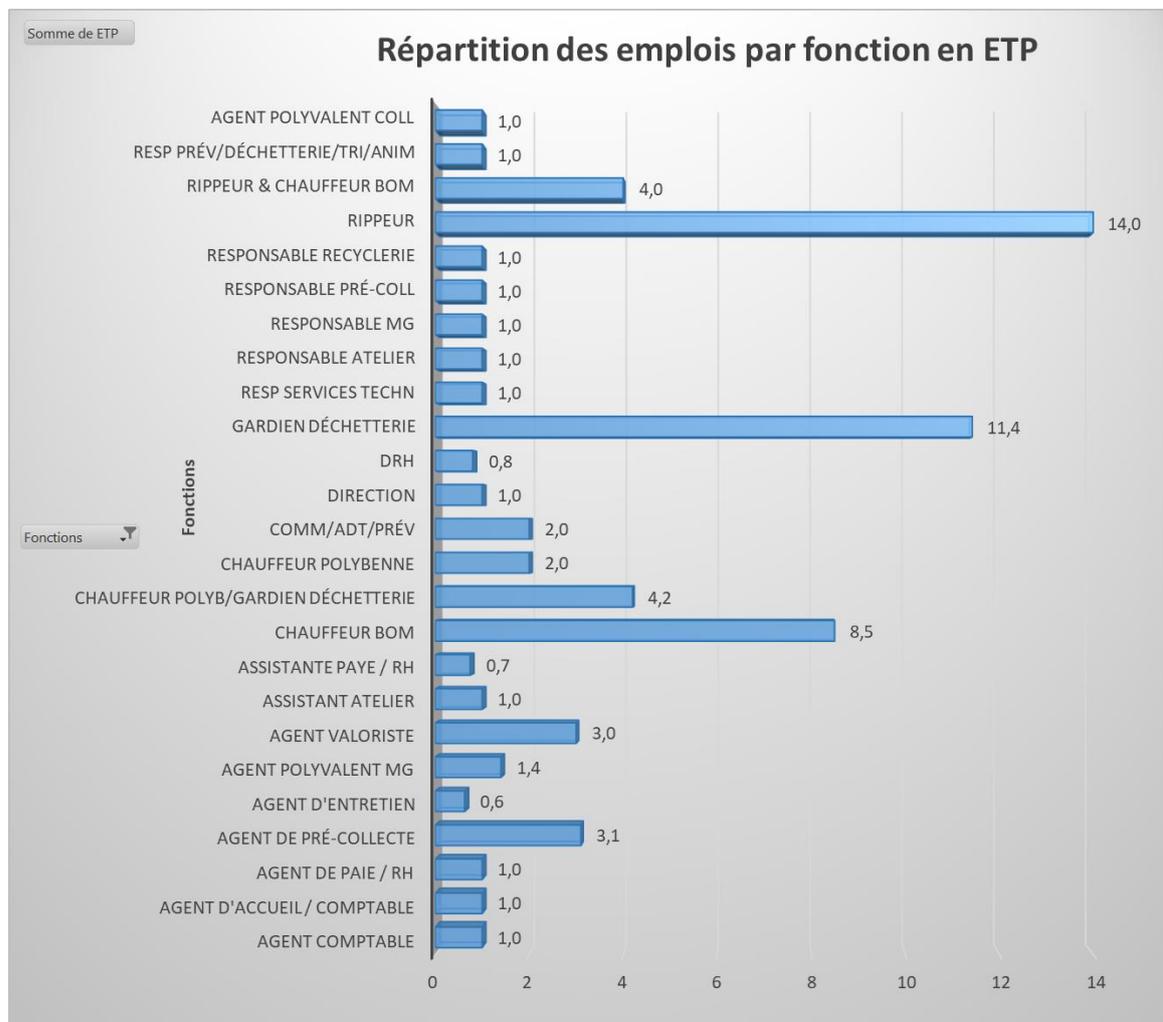
71 agents présents au SPECTOM au 31/12/2018 avec :

- 12 femmes
- 51 hommes

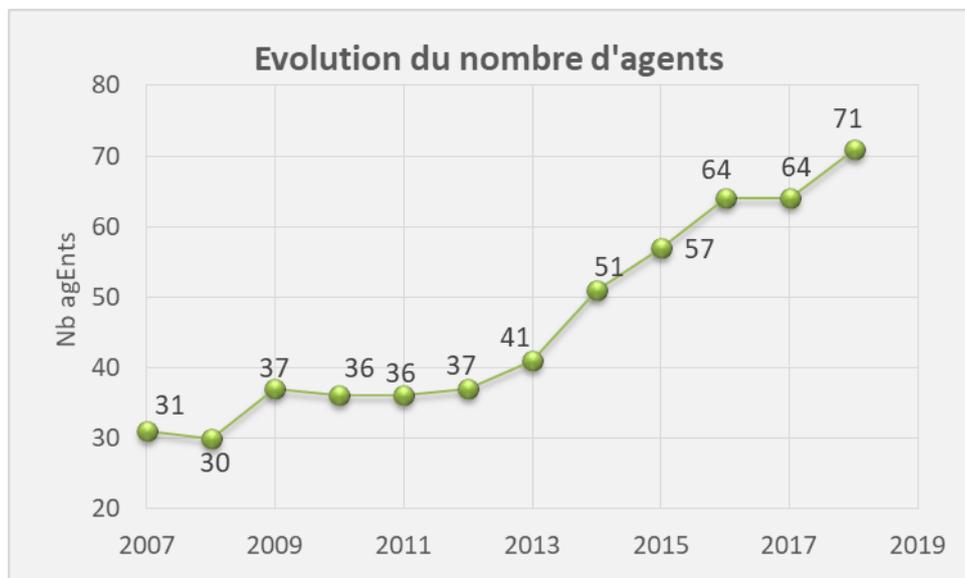


TNC = Temps Non Complet
TC = Temps Complet





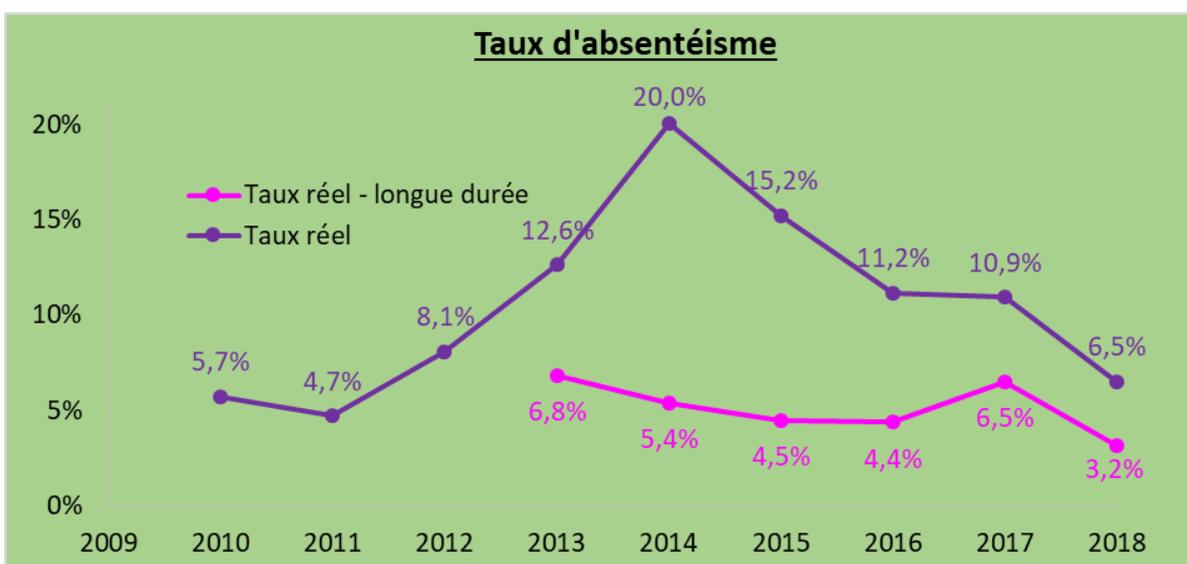
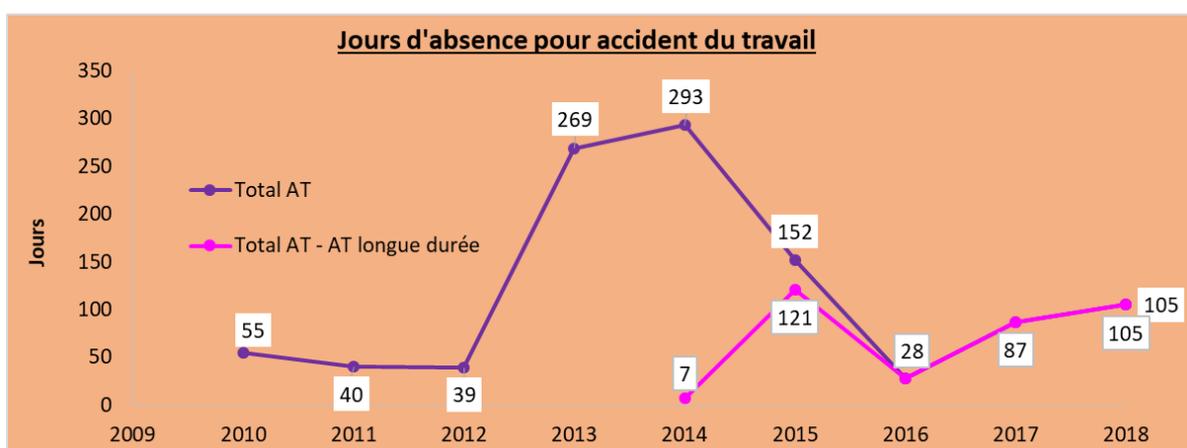
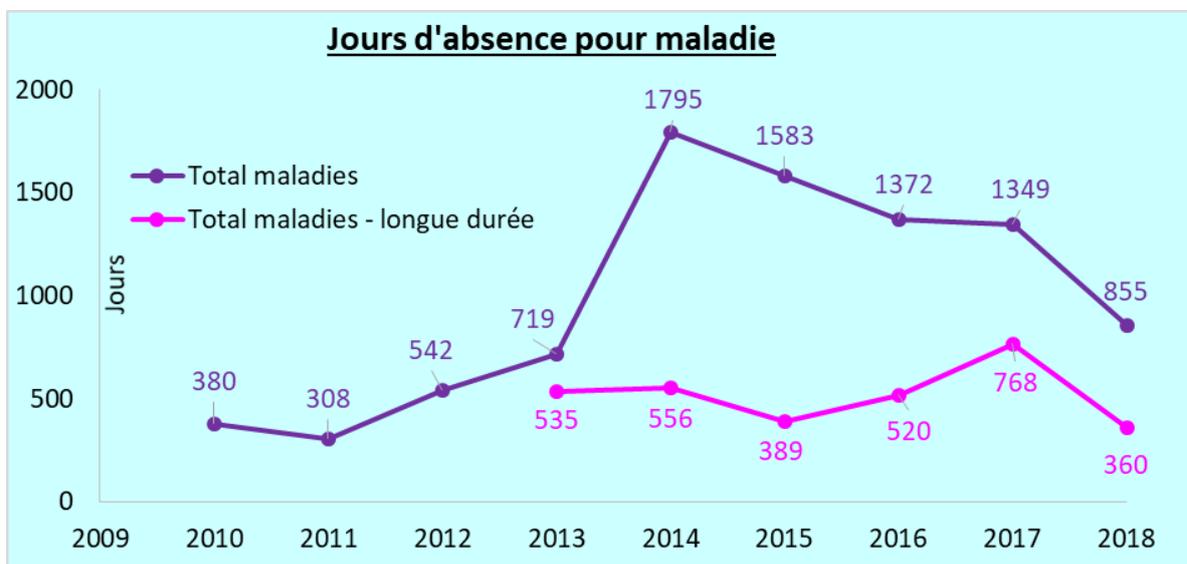
Au total, au 31/12/2018 : 67,8 équivalent temps plein (ETP).



Les diverses fusions, adhésions et l'élargissement des services offerts aux usagers ont entraîné une augmentation exponentielle du nombre d'agents : de 31 agents en 2007, le SPECTOM en compte aujourd'hui 71.

II – Maladies

L'augmentation apparente de l'absentéisme depuis 2013 est principalement due à l'absence sur de très de longues périodes ; cela concernait 2 agents en 2013, 4 agents en 2014 & 2015, 3 agents en 2016 & 2017 et 2 agents en 2018. En rose, le calcul de l'absentéisme en déduisant ces longues absences.



Taux d'absentéisme = nb de jour d'absence / (nb de jours théoriques travaillés × nb d'agents en ETP)

III – Formations

Intitulé formation	Organisme	Nb d'agents ayant suivi la formation	Tarifs en € TTC
Achat public: actualité réglementaire	CNFPT	1	
Amélioration de son efficacité professionnelle	CNFPT	2	
Analyser les accidents de travail par la méthode de l'arbre des causes	CNFPT	1	
Animation et encadrement d'une équipe	CNFPT	1	
Assistante RH - payes	GRETA	1	1 176 €
Bases de données et tableaux croisés dynamiques	CNFPT	1	
CACES Engins de chantier	ICONE	6	1 800 €
CACES grue	ICÔNE	5	1 200 €
CACES grue rattrapage	ICÔNE	1	350 €
Communication et relations professionnelles	CNFPT	1	
FCO	AFTRAL	1	708 €
Formation d'intégration	CNFPT	2	
Gestion de la rémunération	CNFPT	1	
Habilitation électrique	CNFPT	2	
Informatique	(vide)	1	
Lecture efficace	CNFPT	4	
Marchés publics de fournitures courantes	CNFPT	1	
Permis B	Good conduite	1	576 €
Planification, organisation et contrôle équipe	CNFPT	1	
Prépa AA2ème classe	CNFPT	1	
Prépa ATP2	CNFPT	1	
Prépa examen agent de maîtrise	CNFPT	2	
Prépa Technicien	CNFPT	2	
Règles de classement en gestion des carrières	CNFPT	1	
Relations entre usagers et gardiens de déchetterie	CNFPT	4	
Risques Psycho-sociaux	CDG	2	
Tenue dossier agent et dématérialisation	CNFPT	1	
		TOTAL	5 810 €

Coût des formations :

Cotisation obligatoire au CNFPT	11 175 €
Formations payantes au CNFPT (au-delà de la cotisation obligatoire)	0 €
Autres organismes	5 810 €
Frais de déplacement liés aux formations	107 €
TOTAL	17 092 €



CHAPITRE 8 : COMMUNICATION



I - Les chiffres-clés de l'année 2018

	2018	2017
Visiteurs du centre de tri	229	603
Collégiens sensibilisés	853	214
Primaires sensibilisés	338	543
Adultes sensibilisés lors de la dotation en bacs	7600	110
Personnes sensibilisées lors de stands	380	527
Total de composteurs grande capacité installés	6	9

La plus importante action de communication et de sensibilisation a été **l'organisation de la dotation en nouveaux bacs**. Cette action a donné lieu à un important travail de communication en amont de l'opération auprès des usagers, des maires, des médias ... pour une opération réussie en termes de bacs distribués.



Salle des fêtes d'Avezac Gare, lors des 6 semaines de dotation

Les nouvelles opérations mises en place en 2018 :

- Installation de composteurs en pied d'immeuble en partenariat avec Promo Logis ;
- Installation de composteurs chez un restaurateur (restaurant « L'Embrun » à Lannemezan) ;
- Opération de nettoyage des bords de Neste ouverte au grand public en partenariat avec le Pays des Nestes ;
- Lancement d'un nouveau dispositif à destination des établissements scolaires : le projet « Établissement témoin dans la prévention des déchets ».

II- Interventions sur le tri et la prévention des déchets

II.1-Visite du centre de tri

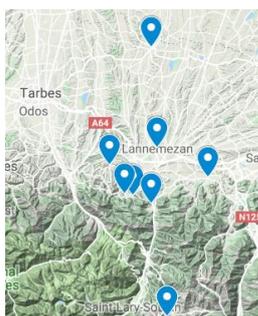
229 personnes ont bénéficié cette année de la visite du Centre de tri de Capvern pour le territoire du SMECTOM. Les publics adultes ont représenté une bonne part de ces visites. Différentes structures, la Mission Locale de Lannemezan, les employés du Parc National ainsi que ceux de la maison de retraite de Cantaous sont venues faire la visite du centre de tri. **Au total, 109 adultes ont été accueillis au Centre de tri.**

Cinq classes de primaires ont également visité le centre de tri et une classe de collège, encadrées par les ambassadeurs du tri du SMECTOM. **En 2018, cela représente 120 scolaires accueillis sur le centre de tri.**

II.2 - Les scolaires :

Le SMECTOM, en concertation avec l'Éducation nationale, a lancé le projet « Établissement témoin dans la prévention des déchets ». **Ce projet consiste à mesurer la production des différents types de déchets de l'établissement pour ensuite trouver des solutions afin de réduire la production de déchets et améliorer le tri.**

L'intérêt de ce projet est **qu'il engage l'ensemble des personnels intervenants sur l'école** en plus des élèves. La démarche proposée est basée sur la concertation, la formation et l'implication des adultes et des élèves.



Les écoles des communes ci-dessous ont travaillé avec le SMECTOM :

- Aventignan
 - Bourg de Bigorre
 - Esparros
 - Hèches
 - Laborde
 - Lannemezan : école du Guérissa
 - Loudenvielle
 - Trie-sur- Baïse
- L'ensemble de ces interventions a permis de sensibiliser : **280 primaires.**

Collèges : En 2018, le SMECTOM a sensibilisé au total **853 collégiens** à travers différentes actions.

Le SMECTOM a travaillé avec les collèges de Saint-Laurent-de-Neste, Lannemezan et Trie-sur-Baïse dont l'objectif est l'obtention du label « Établissement en démarche de développement durable ». Au collège Beaulieu ces actions se sont traduites par l'accompagnement au bon déroulement du compostage au sein de l'établissement, ainsi qu' à l'organisation d'une grande journée de collecte d'objets où les collégiens étaient invités à trier, nettoyer et réparer de vieux objets initialement destinés à finir à la poubelle, en partenariat avec La Recyclerie. Des ateliers proposés par différentes associations ont été mis en place sur l'après midi.

II.3 - Autres animations en direction des publics jeunes

Au total ce sont **53 jeunes** qui ont été sensibilisés sur leur temps de loisirs (local jeune et club de foot de Sarrancolin)

II.4 - Interventions en direction du public adulte sur des opérations spécifiques

Escape Game du SMTD 65

Encadrement de groupe en partenariat avec le SMTD 65, durant la foire agricole de Tarbes et à Mécamont en partenariat avec la mutuelle MNT 65. Cela représente 85 personnes sensibilisées sur ces deux opérations.

Nettoyage des bords de Neste

Une opération de nettoyage de la Neste a été organisée par le PETR du Pays des Nestes sur plus 2,5 km de rivière entre Bazus-Neste et Izaux. **Plus de 58 participants ont collectés 850 kg de déchets**, en raft ou à pied. Les déchets étaient composés principalement de ferraille, de matières plastiques (bâches, sacs,...) ou de textiles. Cette opération s'est réalisée en partenariat avec le Comité Départemental de kayak, l'AAPPMA du Plateau de Lannemezan (les pêcheurs), les élus de Lortet et d'Izoux, le comité des fêtes de Lortet, l'AREMIP, le SMEAG.

Sensibilisation lors de la dotation des nouveaux bacs

Cette opération s'est déroulée sur plusieurs mois afin d'assurer la distribution de **8000 bacs** durant 6 semaines à la salle des fêtes d'Avezac-Gare. Ce fut l'occasion de rappeler les consignes de tri et de sensibiliser au compostage plus de **7600 personnes**. Cette opération aura aussi permis à plus de **140 personnes de demander la livraison d'un bac jaune** et à plus de **240 personnes d'acheter un composteur**.

II.5 - Stands sur des événements

Les ambassadeurs du SMECTOM ont tenu des stands à la Recyclerie du Plateau, au forum des associations de la ville de Lannemezan, à la foire aux traditions de Loudenvielle, au festival d'Aulon, et à la foire d'Arreau. Ces actions ont permis de toucher **360 personnes**.



II.6 - Communication



Les ambassadeurs du tri ont réalisé la communication de l'opération de dotation afin de la promouvoir auprès des usagers, des maires et des médias.

À cette occasion un livret a été réalisé en remplacement du journal du SMECTOM. Ce livret de 24 pages présente les services du SMECTOM et les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

Mise à jour du site Internet et de Facebook : mise à jour de l'actualité, suivie de la maintenance du site.

Rédaction d'articles pour des journaux de collectivité : commune d'Izaux et d'Avezac.

Rédaction de communiqués de presse en amont et en aval des évènements organisés.

21 articles parus dans la presse ainsi qu'un passage sur France 3 Occitanie lors de la dotation des nouveaux bacs à ordures ménagères.

II.7 - Développement de la pratique du compostage

✿ Organisation d'une animation grand public dans le cadre de la semaine nationale du compostage de proximité

Cette animation aura été l'occasion de mettre en valeur et d'accompagner des changements de pratiques pour les habitants de la résidence. Les coupes d'élagages qui avant allaient en déchetterie ont été valorisées en bois de chauffage et en stock de bois broyé pour le compostage et le paillage. 22 personnes étaient présentes ainsi que des journalistes locaux.



✿ Installation de composteurs collectifs

Pour la première année, des composteurs ont été installés en pied d'immeuble en partenariat avec Promo Logis.

Ce travail a donné lieu à du porte à porte, des animations en pied d'immeuble ainsi que la formation de référents. Des composteurs ont été installés dans différentes résidences : résidence des Nestes à Sarrancolin, résidence de la Galave à Lannemezan, résidence du Bourtoulets à Lannemezan et enfin à la résidence de l'Allée du Bocage, à Lannemezan également.

Pour la première fois, l'installation du compostage a été mise en place dans un restaurant à Lannemezan.

✿ Suivi qualitatif

Afin d'assurer le contrôle qualité de la collecte sélective, les ambassadeurs de tri peuvent vérifier le contenu des bacs jaunes présentés à la collecte. Après chaque passage, un bordereau est laissé dans la boîte aux lettres où est noté le résultat du contrôle : « Félicitations » ou « Attention, erreur de tri ». En revanche, si la case « Collecte refusée » est cochée, le bac n'est pas collecté et les ambassadeurs repassent le lendemain afin de rappeler les consignes.



CHAPITRE 9 : PREVENTION DES DECHETS



2018 étant la dernière année du Plan Local de Prévention (PLPOMA), nous avons continué à mettre l'accent sur des actions qui ont un impact important sur la réduction des déchets : le compostage collectif, la Recyclerie.

La dotation des bacs a été un moment fort pour le SMECTOM, où la prévention a été particulièrement mise en avant. Faute de temps et avec la mise en place de la loi NOTRe, certaines actions ont été moins développées : réseau de guides composteurs, sensibilisation des collectivités...

L'engagement financier (hors personnel) du SMECTOM pour la prévention, en 2018 a augmenté de **40%** par rapport à 2017. Il a été multiplié par 12 entre 2014 et 2018.

Sur les 5 ans du Plan, le budget global pour la prévention a été de **630 000 €**, soit trois fois plus que ce qui était prévu (201 700€).

Les actions de prévention vont se poursuivre en 2019 autour d'un PLPDMA en priorisant certaines actions plus porteuses et efficaces (compostage, broyage, recyclerie, couches lavables, sensibilisation des scolaires au travers de projet d'établissement...)

I - Action Sensibilisation du grand public (manifestations)

Le SMECTOM a participé à la soirée cinéma-débat organisée par le MNE 65. Le film « super trash » a été diffusé, suivi d'échanges très constructifs avec les 30 participants sur la gestion des déchets et sur des pistes concrètes pour en réduire la production.

Le stand au marché des producteurs à Galan a permis de sensibiliser 50 personnes.

Le parcours pédagogique sur la prévention, lors de la dotation des bacs, a favorisé le dialogue avec les usagers sur les gestes de réduction. 7 102 personnes ont été sensibilisées grâce à ces manifestations.

II - Action Sensibilisation du grand public (médias)

Nous nous efforçons d'utiliser différents médias (site, facebook, presse, affichage, livret...)

En 2018, 104 articles concernant la prévention ont été publiés sur notre page Facebook. Avec en moyenne 220 personnes atteintes par article, c'est près de 23 000 personnes touchées par nos informations.

III - Action Sensibilisation des scolaires

En 2018, 848 élèves ont été sensibilisés et 4 établissements ont mis en place des actions de réduction.

IV - Achats écoresponsables

Ces animations appelées « caddie malin » aident les consommateurs à prendre conscience des économies qu'ils peuvent faire en achetant moins d'emballage et de leur pouvoir sur les industriels. En 2018, 1 journée d'animation au magasin Carrefour de Lannemezan a permis de sensibiliser 95 personnes.

V - Eco-manifestations

La demande augmente chaque année. En 2018, 67 manifestations ont utilisé les verres du SMECTOM, soit 26 010 gobelets jetables évités.

La possibilité de lavage, même si elle est chronophage, a levé certaines appréhensions.

Il est possible d'emprunter aussi des gobelets pour le café, des totems pour le tri et une poubelle spéciale pour le tri des bios déchets.

VI - Sensibilisation du personnel des collectivités

Une formation a été proposée au personnel du SMTD sur les produits dangereux et la fabrication de produits ménagers maison. Ces moments moins formels sont des temps d'échange intéressants sur la réduction des déchets.

VII - Compostage individuel

La dotation des bacs a été un moment privilégié pour rencontrer les habitants de notre territoire. 6 800 personnes ont été sensibilisées au compostage.

Une animation au magasin Gamm vert de Lannemezan et 1 réunion d'information dans les locaux du Smectom ont aussi été organisées.

VIII - Compostage collectif

5 autres composteurs collectifs sont en place : gendarmeries de Tournay et Trie-sur-Baïse, cimetière de Lanespède et Sère-Rustaing, et à l'agence des routes de Galan (en partenariat avec le département).

L'approvisionnement en broyat de qualité et en quantité, grâce au broyeur, permettent de développer cet axe.

IX - Jardinage pauvre en déchets

Il s'agit de sensibiliser aux techniques de jardinage pauvre en déchets (paillage, tonte mulching, compostage, broyage). Les sessions de broyage en déchetterie sont très bien accueillies et offrent une alternative au brûlage des déchets verts. En 2018, au total 95m³ de branches ont été broyées lors de 24 sessions de broyage en déchetterie et 4 sessions sur des sites de composteurs collectifs. 142 usagers ont utilisé le service de broyage ou ont été sensibilisés.

X - Stop Pub

La dotation des bacs a permis une large distribution. Plus de 3 000 « Stop Pub » donnés en 2018.

XI - Promotion du réemploi

Le succès de la recyclerie se confirme, toujours plus de visiteurs et d'objets vendus.

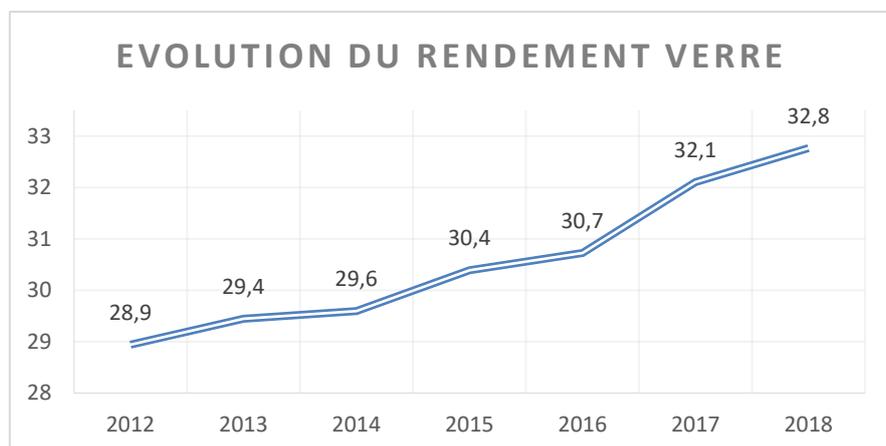
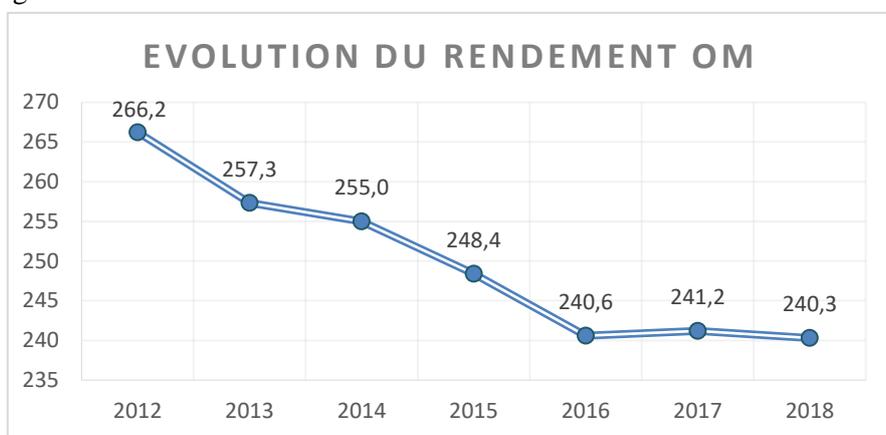
La recyclerie est une vitrine de l'engagement du SMECTOM pour la prévention des déchets.

4 emplois créés, 30 500 visiteurs, 56 tonnes de déchets évités depuis son ouverture en novembre 2016.

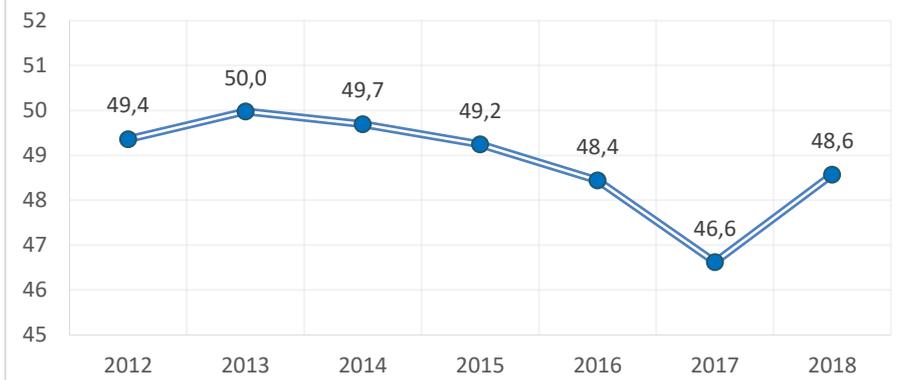
La recyclerie est aussi un espace de sensibilisation : en 2018, 5 animations ont eu lieu. 29 personnes y ont participé.

Bilan tonnages 2018

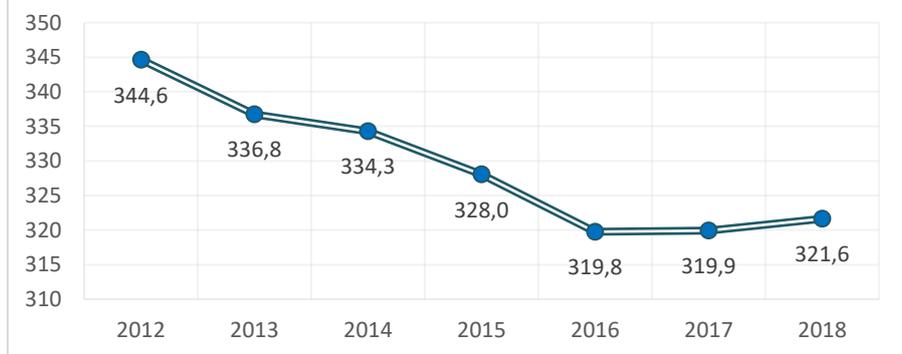
En kg/hab/an



EVOLUTION DU RENDEMENT CS



EVOLUTION DU RENDEMENT OMA



En 2018, les OMA ont diminué de 6,7% par rapport à l'année de référence, avec un rendement qui passe de 345 kg/personne/an à 321 kg.

À noter que sur les 5 ans du programme de prévention, les Ordures Ménagères ont continuellement et régulièrement diminué. La légère hausse des OMA entre 2017 et 2018 est due à une amélioration et une augmentation de la collecte sélective et du verre.





CHAPITRE 10 : **PERSPECTIVES POUR 2019**



1- Lancement de la construction du pôle de valorisation à Capvern

Avec l'arrivée de nouvelles filières de tri et la mise en place de la Recyclerie, le quai de la déchetterie de Capvern ne répond plus aux besoins des usagers et est devenue trop petite. Une étude de faisabilité, menée en 2017-2018 par le bureau d'études Inddigo, a montré toute la légitimité d'un pôle de valorisation à Capvern.

Celui-ci sera implanté sur le terrain en face du bâtiment administratif et appartenant à la commune de Tilhouse.

Concernant ce projet, l'année 2019 sera marquée par :

- L'acquisition du terrain ;
- Le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le choix de l'architecte ;
- Les études de sols, le relevé topographique, le bornage ;
- La constitution des dossiers de subventions sur 3 tranches ;
- ...

2- Renouvellement du bail de location du magasin de la recyclerie

Le bail de location du magasin de la recyclerie, situé au centre-ville de Lannemezan, prendra fin le 31/08/2019.

Un nouveau bail de 3 ans sera signé, en attendant la construction du pôle de valorisation.

Les caractéristiques de celui-ci seront quasiment identiques au précédent :

- Durée : 3 ans
- Montant du loyer : 920 €/TTC. Le loyer a été revu légèrement à la baisse par le propriétaire étant donné que nous sommes dans l'obligation de réaliser quelques travaux de mise en sécurité.

3- Poursuite de la campagne de dotation gratuite des bacs à ordures ménagères

En 2018, 8 500 bacs ont été distribués !

En 2019, la poursuite de la dotation se poursuivra pour :

- les 11 communes de la Communauté de Communes des Coteaux du val d'Arros qui ont rejoints le SNECTOM le 1^{er} juillet 2018 ;
- les professionnels des communes collectées en porte à porte.

4- Accès contrôlé sur la déchetterie de Grézian

Un dispositif de contrôle d'accès sera installé à la déchetterie de Grézian. Le principe sera identique à celui de Tournay. La mise en service effective ne se fera qu'à partir du moment où une majorité de badges aura été distribuée.

Pour mémoire, ce système est constitué d'une borne d'accès et d'une barrière d'entrée actionnée par la borne après lecture d'un badge et vérification du compte usager. L'accès est autorisé ou refusé selon des règles de gestion personnalisables. Ainsi, les administrés autorisés à se rendre à la déchetterie de Grézian auront un nombre de passages annuel fixe et limité, identique au nombre de passage autorisé à Tournay, à savoir 26 au maximum. Au-delà de cette limite, l'accès sera interdit.

Les objectifs attendus :

- ✓ Réserver l'accès aux usagers autorisés à se rendre à la déchetterie ;
- ✓ Un fonctionnement simple et rapide : la barrière d'entrée se lève après présentation de votre carte devant le lecteur ;
- ✓ Aucun impact sur votre facture : le service est inclus dans la TEOM ;

5- Poursuite de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'une tarification incitative

La loi de programme relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement (Grenelle 1) du 3 août 2009, dans son article 46, dispose que : « La redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets. »

Dans le cadre d'une tarification incitative, l'utilisateur est encouragé à modifier son comportement pour limiter l'augmentation de sa contribution financière au service public de gestion des déchets (SPGD). La généralisation progressive de la tarification incitative peut être envisagée soit par l'instauration d'une part variable dans la REOM ou dans la TEOM.

Le recours à la taxe incitative par une collectivité vise entre autres :

- à la prévention de la production de déchets (sur du moyen/long terme) ;
- à l'augmentation du tri et donc du recyclage ;

- à l'optimisation des collectes ;
- à la maîtrise des coûts.

Cette étude de faisabilité décidée en fin d'année 2018 débutera en 2019 et s'achèvera certainement en fin d'année 2019. Les bureaux d'études CITEXIA-AJBD ont été retenus pour réaliser ce travail qui doit permettre l'analyse en amont des conséquences d'un passage à la TI d'un point de vue technique, financier et organisationnel.

Cette étude va donc être réalisée en trois phases :

- une phase de diagnostic
- une phase d'étude des scénarii possibles
- une phase d'approfondissement du scénario retenu – plan d'actions.

6- Agrandissement des vestiaires du garage de Capvern

Au vu de l'augmentation du nombre d'agents, les vestiaires destinés aux agents de collecte sont devenus trop petits. Une étude va donc être menée par l'architecte Sébastien GANEO, courant 2019, pour l'extension du bâtiment de collecte existant afin d'agrandir les vestiaires.